



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEINEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE ECHAHID CHEIKH LARBI TBESSI- TEBESSA

Faculté des lettres et des langues
Département de Lettres et langue françaises

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de MASTER

Filière : Langue française

Spécialité : Sciences du langage

Intitulé :

L'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de français

Cas des messages emails adressés aux encadrant(e)s

Master II SDL -université de Tébessa

Réalisé par :

- AHMOUDA Tesnim
- MANSOURI Khaoula

Membres de jury :

- Président : M. HIDOUS Lazhar
- Rapporteur(e) : Mme SABEG Warda
- Examineur : M. DEMMANE Ismail

2022/2023

Table de matières

Table de matières

Introduction générale	01
------------------------------------	----

Chapitre I une introduction épistémologique

I. La situation sociolinguistique de l'Algérie	05
1. Le statut des langues en Algérie	05
2. Le français comme une spécialité	08
II. L'insécurité linguistique.....	10
1. La sécurité/ insécurité linguistique.....	10
1.1.La sécurité linguistique.....	11
1.2.L'insécurité linguistique chez les sociolinguistes.....	12
2. L'insécurité linguistique et les communautés linguistiques.....	18
3. Les formes d'insécurité linguistique	19
4. Les types d'insécurité linguistique	19
4.1.La typologie de BRETEGNIER.....	19
4.2.La typologie de CALVET.....	20
5. Les signes d'une insécurité linguistique.....	22
6. L'hypercorrection.....	24
7. L'arrogance linguistique.....	26
8. L'insécurité linguistique est-elle à l'oral ou à l'écrit?.....	27

Chapitre II L'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de Master II SDL français - Tébessa

1. Présentation et description.....	31
1.1.Public.....	31
1.2.Corpus.....	31
1.3.Questionnaire.....	32
2. Analyse et interprétations.....	34
2.1.Analyse des réponses au questionnaire.....	34
2.2.Description et analyse interprétative des messages emails.....	51
Conclusion générale	61
Références bibliographique	64
Annexes	68

“Il existe en effet tout un ensemble d’attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et ceux qui les utilisent, qui rendent superficielle l’analyse de la langue comme un simple instrument ... alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique”

Jean Louis-CALVET, la sociolinguistique QSJ ?, p67.

Introduction générale

L'émergence de cours de la linguistique générale au début du siècle précédent permit de naissance des autres disciplines liées aux études langagières, commençant par la linguistique structurelle et à travers l'énonciative, la générative transformationnelle, la pragmatique, la sociolinguistique, la psycholinguistique et jusqu'à la linguistique cognitive. Elles toutes partagent le même point du départ qui est la langue, cet outil de pensée et d'interaction est le trait distinctif de l'Homme aux autres êtres.

L'une des nouvelles branches disciplinaires de séances du langage se situe au carrefour des sciences humaines, elle a pris le comportement langagier de cet Homme en société comme un axe thématique. Cette discipline (la sociolinguistique) a besoin dans son enquête sur les phénomènes sociolinguistiques d'une coopération des sciences voisines, dont elle étudie la langue en société, le comportement langagier individuel face à un groupe, par exemple l'apprenant d'une langue étrangère, ou un immigré dans la nouvelle société, ou le comportement langagier collectif d'un groupe face à une société plus grande comme la minorité régionale dans une grande ville ou un groupe d'émigrés du même pays dans un autre pays étranger. Elle invite les études langagières, le savoir en esthétique, la sociologie, la psychologie, et l'archéologie, etc. en chercher les causes, les conséquences et les résolutions aux phénomènes sociolinguistiques. Et parmi les phénomènes traités par la sociolinguistique le phénomène de l'insécurité linguistique, qui présente un grand obstacle chez les locuteurs qui utilise une telle ou telle langue dans un contexte surveillé où ils sont face des sentiments intérieurs de malaise peut se transformer à un sentiment d'infériorité provoqué une position non-sécurisée rond le locuteur isolé à sa société linguistique.

A cause de sa diversité populaire et culturelle ainsi sociale, l'entourage universitaire peut être un terrain propice à se tomber dans la grille de l'insécurité linguistique. Où les étudiants confrontent l'intimidation, l'arrogance linguistique, la comparaison injuste entre collègues, cela avec la disparité aux capacités communicatives et linguistiques s'influencent mal aux étudiants, qui seront plus fragiles aux représentations des autres, et de même plus sensibles aux notices et corrections de leurs professeurs, soit aux situations publiques à l'oral ou aux situation privées à l'écrit, comme le cas de communication entre étudiant et son encadrant.

La problématique de ce travail serre à enquêter les manifestations de l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de Master II français à travers les messages envoyés sur email par les étudiant(e)s à leurs encadrent(e)s. quelles sont les manifestations de l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de Master II sciences du langage français-université echahid cheikh Larbi TBESSI - Tébessa ? y a-t-il une insécurité linguistique à l'écrit ? quels sont ses signes ?

Pour répondre aux questions de la problématique on présente les hypothèses suivantes :

L'insécurité linguistique s'agit une impression, une croyance ou des sentiments d'infériorité ou d'incertitude qui éprouvaient certains usagés envers leurs usages linguistiques au cour d'un échange ou une situation de communication langagière. On peut la découvrir par des signes assez clairs comme les troubles langagières, l'hypercorrection, l'alternance codique, fluctuation stylistique, etc.

Comme à l'oral, il existe aussi une insécurité linguistique à l'écrit, dont le locuteur tombe dans le malaise linguistique. Soit pour une malle conscience aux normes officielles ou la peur de stigmatisations et l'illégitime .

Cette insécurité à l'écrit chez les étudiant(e)s se manifeste par plusieurs facteurs psychiques, sociaux, graphiques. Car les interventions extérieures peuvent générer une insécurité linguistique chez les interlocuteurs non natifs. Cet insécurité peut conduire des personnes à cesser de faire interagir avec l'autrui.

A la réalisation de ce modeste travail, on a commencé une lecture exploratoire pour identifier la théorisation de ce phénomène de l'insécurité linguistique, dont on dégageait ses définitions, sa typologie, ses signes, et sa présence à l'écrit. On a basé sur des références riches et différentes des ouvrages, thèses, périodiques, et articles scientifiques en ligne ce qui donne à la recherche une richesse et diversité.

A fin de collections des données, on a lancé un questionnaire en ligne aux étudiants de master II science du langage, département de lettres et langue française, faculté des lettres et des langues, université echahid chaikh Larbi TBESSI, Tébessa-Algérie, 2022/ 2023. Du 29 mai au 3 juin 2023. On a eu 57 réponses qui va nous permettre à examiner l'insécurité linguistique selon la vision des étudiants.

Aussi on a collecté plus d'un 50 captures de messages envoyés par les étudiants à leur encadrant sur email, on les analysera pour préciser les manifestations écrites du phénomène de l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de Master II.

Pour vérifier la fiabilité des hypothèses et afin de pouvoir répondre au questionnement, on va opter une méthode mixte (descriptive/analytique); décrire le phénomène et ses manifestations, d'ailleurs les donnés du questionnaire et les messages capturés seront décrits et analysés et interprétés sur deux axes : quantitatif pour les données du questionnaire et qualitatif pour les messages emails.

La présente étude sera adoptée le plan habituelle de SHS, elle s'organisa autour deux parties; une théorique et la seconde pratique. Chaque partie comportera un chapitre.

En ce qui concerne le cadre théorique, le chapitre sera une introduction épistémologique, va présenter le phénomène de l'insécurité linguistique, ses formes et typologies, les phénomènes liés, aussi il va répondre s'il y a une insécurité à l'écrit. Mais on ouvrera ce chapitre par la description de la situation sociolinguistique en Algérie.

Quant au volet pratique, le chapitre sera consacré au cadre méthodologique de l'étude, avec la description et l'analyse de résultats.

Ces deux parties seront accompagnées par une introduction qui identifiera le thème et posera sa problématique, et une conclusion générale qui regroupera les résultats de recherche. une listé de bibliographies qui contribuent à terminer ce travail. Et dernièrement les annexes.

Chapitre I

Une introduction épistémologique

l'étude des phénomènes sociolinguistiques nécessite une investigation épistémologique, rend le chercheur capable à observer attentivement les variables à fin de les traiter et analyser. Dans notre recherche sur l'insécurité linguistique nous tenons à creuser pour élaborer le cadre théorique de ce mémoire, en essayant de présenter les définitions, les signes, les types, et tout ce qui concerne le phénomène étudié. Cité au début les caractéristiques de la situation sociolinguistique de l'Algérie.

I. La situation sociolinguistique de l'Algérie

L'Algérie est un pays multilingue avec l'arabe comme langue officielle, le dialecte et le berbère qui sont quotidiens. Il y a également une forte présence de la langue française, héritage de la colonisation française, il « *est en Algérie depuis 1830, il a acquis le statut de langue étrangère tout de suite après l'indépendance* »¹. L'arabe est utilisé dans les affaires gouvernementales, l'éducation et les médias, tandis que le dialecte est parlé quotidiennement par la majorité de peuple algérien et le tamazight qui est principalement parlé dans la région de minorité kabyle. Le français est largement utilisé dans les affaires commerciales et diplomatiques, ainsi que dans l'éducation supérieure. D'autres langues étrangères telles que l'anglais et l'espagnol et l'allemand sont également enseignées dans les écoles.

L'Algérie « *en tant qu'espace de confluences, ce pays doit en effet sa diversité à la rencontre et la cohabitation de peuples de langues et de cultures différentes qui lui ont donné une configuration linguistique où coexistent principalement l'arabe dialectal, l'arabe standard, le berbère et le français* »². La langue officielle dès l'indépendance en 1962 c'est l'arabe, mais il existe également d'autres langues (la plupart sont des dialectes) qui sont utilisées dans différentes régions du pays. En général, l'arabe est la langue utilisée dans les médias officiels et dans les institutions gouvernementales, tandis que le tamazight (berbère) est la deuxième langue la plus parlée en Algérie et est reconnue comme langue nationale depuis 2002. Il est plus utilisé dans les médias locaux et régionaux.

1.1. Le statut des langues en Algérie

2.1. L'arabe

La langue arabe est la langue officielle de l'Algérie depuis l'indépendance en 1962. Elle est également la langue nationale et la langue de l'enseignement. Cependant, le français reste largement utilisé dans les domaines de l'administration, des affaires et de l'éducation supérieure.

¹ BEDJAOUI Nabila, L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie, revue de faculté de lettres et sciences humaines et sociales, n° 6, janvier 2010.

² BENCHERIF Z. et MAHIEDDINE A., Représentation des langues en contexte plurilingue algérien, Revue Circula Revue d'idéologies linguistiques, n° 3, pp163-196. P165.

En Algérie, il existe deux variantes de la langue arabe : l'arabe classique et l'arabe dialectal algérien. L'arabe classique est utilisé dans les domaines formels tels que la littérature, les médias et l'éducation, tandis que l'arabe dialectal est utilisé dans la vie quotidienne.

Le gouvernement algérien a mis en place des politiques pour promouvoir l'utilisation de la langue arabe dans tous les domaines, y compris dans les médias et sur Internet. Des efforts sont également déployés pour améliorer l'enseignement de la langue arabe dans les écoles.

Cependant, malgré ces efforts, certains Algériens considèrent que leur maîtrise de la langue arabe est insuffisante et qu'elle devrait être davantage valorisée. D'autres estiment que le français devrait être davantage encouragé en tant que deuxième langue officielle du pays.

2.2. le dialecte

Le dialecte en Algérie est considéré comme une langue vernaculaire ou une langue maternelle. Il est largement utilisé dans la communication quotidienne entre les algériens, en particulier dans les zones rurales et les quartiers populaires des villes.

Cependant, le statut officiel du dialecte en Algérie est complexe. La langue officielle et nationale est l'arabe standard moderne, qui est enseigné dans les écoles et utilisé dans les médias et la communication officielle. Le français est également largement utilisé dans les affaires et l'éducation supérieure.

Le dialecte algérien n'a pas de statut officiel et n'est pas enseigné dans les écoles. Cependant, il est reconnu comme faisant partie du patrimoine culturel algérien et est souvent utilisé dans la musique, la poésie et le théâtre.

2.3. L'anglais

L'anglais est également enseigné dans les écoles et universités algériennes, bien que sa pratique soit limitée à certaines professions et industries. Dans les années dernières le pays montre un tournant vers cette langue mondiale, le gouvernement ordonne à élargir son champ de l'utiliser, où il invite à enseigner l'anglais de la 3^{ème} année primaire, signer des traités et accords avec les pays anglophones pour y former les étudiants, motiver la communauté universitaire à généraliser et normaliser l'usage d'anglais aux travaux scientifiques..

2.4. Le français

La langue française a été introduite en Algérie pendant la colonisation française et est devenue la langue officielle du pays pendant cette période. Après

l'indépendance de l'Algérie en 1962, la langue française a continué à être utilisée dans les domaines de l'éducation, des affaires et de la politique.

Cependant, il y a eu un mouvement pour promouvoir l'utilisation de la langue arabe en Algérie « depuis le début des années 70, et avec l'avènement de l'arabisation, le français a considérablement perdu de terrain au niveau de la pratique chez les locuteurs algériens. Son emploi n'est plus aussi répandu qu'il ne l'avait été auparavant. »¹ En 2002, une loi a été adoptée pour faire de l'arabe la seule langue officielle du pays. Cependant, le français reste largement utilisé dans les milieux professionnels et académiques.

Le statut de la langue française en Algérie est donc complexe et controversé. D'un côté, elle est considérée comme une langue d'héritage culturel important pour certains Algériens francophones. De l'autre côté, elle est perçue comme une relique du colonialisme et un symbole d'oppression pour certains Algériens arabophones.

En somme, le statut de la langue française en Algérie est influencé par des facteurs historiques, politiques et culturels complexes qui continuent à façonner les attitudes des Algériens envers cette langue aujourd'hui.

3. Le français comme une spécialité

La langue française est considérée comme une spécialité en Algérie en raison de son importance dans la vie quotidienne, professionnelle et académique du pays. L'Algérie a été colonisée par la France pendant plus de 130 ans, ce qui a conduit à l'adoption de la langue française comme langue officielle après l'indépendance en 1962.

Aujourd'hui, la langue française est enseignée dès le primaire et est obligatoire jusqu'à l'université. Les étudiants algériens doivent passer un examen de français pour obtenir leur diplôme universitaire. De plus, de nombreuses entreprises et organisations gouvernementales exigent que les employés parlent couramment le français.

En tant que spécialité, la langue française est également étudiée dans les écoles supérieures et les universités algériennes en tant que matière à part entière. Les étudiants peuvent poursuivre des diplômes en français ou des programmes d'études françaises qui couvrent des sujets tels que la littérature, la culture, l'histoire et la linguistique. « chaque année, des dizaines d'étudiants s'orientent vers le département de français pour y recevoir une formation en FLE sans toute fois maîtriser la langue française pour une grande partie de ce nombre, conséquence immédiate, ils se trouvent confrontés au sentiment d'insécurité linguistique »². Néanmoins, les étudiants sont passés neuf (9) en apprenant le français comme la

¹ BEDJAOUI, op. cit.

² Ibid.

première langue étrangère, dans cette nouvelle société l'universitaire, les étudiants rencontrent une sphère très différente, où « *Sans le savoir, cet étudiant va se voir entraîné, face au français, par un sentiment de peur, d'hésitation voire d'intimidation, mais au fond ce sentiment n'est autre que celui d'insécurité vis-à-vis des normes qui gèrent cette langue.* »¹

Qu'est-ce que cette insécurité linguistique ? et quels sont ses signes ?

On va répondre aux questions dans le suivant de ce chapitre.

¹ BEDJAOUÏ, op. cit.

II. L'insécurité linguistique

La recherche sur l'insécurité linguistique est l'un des nouvelles branches dans les études sociolinguistiques, et avant l'apparence de concept d'insécurité linguistique on retrouve ce sens chez quelques linguistes en différente analyse des situations socio-langagières, mais l'émergence de concept a été pour la première fois avec le sociolinguiste américain William LABOV. Dans cette partie on va essayer de définir ce concept selon son apparence chez les sociolinguistes, aussi sa typologie, et ses signes, après on va voir des phénomènes assez liés à l'insécurité linguistique, qui sont l'hypercorrection, l'alternance codique, les représentations, et l'arrogance linguistique, et on terminera ce chapitre par la réponse à cette question : l'insécurité linguistique est-elle à l'oral ou à l'écrit ?

1. La sécurité/ insécurité linguistique

L'absence de notion 'sécurité/insécurité linguistique' est marquée dans les dictionnaire français, on peut trouver tous types d'insécurité de la routière à l'alimentaire, sauf celle linguistique¹. ça nous conduisait à creuser dans les travaux des sociolinguistes en essayant de rédiger une définition de ce type langagier de la sécurité.

La sécurité/insécurité linguistique est une branche langagière qui étudie le comportement et le parlé des locuteurs devant leurs interlocuteurs, cette analyse invite l'adjectif 'social' parce que « *le comportement linguistique est ici lié à un comportement social plus large* »², quand nous parlons nous faisons des récepteurs des différentes étapes sociales et en différentes positions langagières, et selon BRETEGNIER l'étude de l'insécurité linguistique se doit comme point de départ « *des rapports interlectaux, les locuteurs eux-mêmes, les représentations qu'ils ont sur leurs langues, sur leurs propres productions linguistiques et sur celles des autres.* »³ Donc le sujet de la sociolinguistique s'est intéressé par le locuteur et son comportement social.

Alors la sociolinguistique détecte « *deux types de retombées sur les comportements linguistiques : les unes concernent la façon dont les locuteurs considèrent leur propre parler, les autres concernent les réactions des locuteurs au parler d'autrui* »⁴. Dans le premier cas on valorisera sa pratique linguistique ou on

¹ MESSAOUDI Leila, Insécurité linguistique, Publicationnaire dictionnaire encyclopédique et critique des publics, Mis en ligne le 04 mars 2020, Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insecurite-linguistiq>, consulté le 30/04/2023 à 10 :30.

² Calvet Jean Louis, la sociolinguistique, Que sais-je?; Paris, PUF, 2002, p75.

³ BRETEGNIER Aude, sécurité et insécurité linguistique approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la réunion, sous la direction de D. ROBILLARD, thèse de doctorat, université de la réunion, soutenue le 28 janvier 1999,p225.

⁴ Calvet, la sociolinguistique op.cit., p71.

tentera au contraire de la modifier pour se conformer à un modèle prestigieux, dans le deuxième on jugera les gens sur leur façon de parler.

Ces deux concepts ‘sécurité et insécurité linguistique’ sont inter-reliées¹, elles autorisent –par un nouveau regard- d’accès l’analyse des :

situations de contacts en les envisageant du point de vue des rapport qu’entretiennent les locuteurs d’un espace sociolinguistique donné avec les normes qui fondent la communication en présence, de la façon dont ces locuteurs envisagent, (dé)légitiment, (dé) construisent, négocient, transmettent, ces normes, se positionnent par rapport à elles en interactions, et par la même agissent sur la délimitation et la construction de la communauté linguistique²

Dans ces deux titres suivants on va poser précisément l’état de sécurité/insécurité linguistique.

1.1. La sécurité linguistique

La définition de l’insécurité linguistique se commence par le racine de cette expression; c’est la sécurité, plutôt la sécurité linguistique, que son apparence – même chez les sociolinguistes- était pudique malgré elle exprime le sens contrastant de fameuse insécurité linguistique.

Jean Luis-Calvet a présenté la sécurité linguistique dans son ouvrage ‘la sociolinguistique’ comme un état sentimental, il a écrit : « *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu’ils considèrent leur norme comme la norme.* »³ tandis que GUEUNIER a exprimé la corrélation d’état en degré équilibré, « *entre le haut degré de conscience d’y confirmer son usage, mais à haut degré d’indifférence par rapport à la norme.* »⁴ N’oubliant que le locuteur peut il se sent sécurisé quand il n’a pas une connaissance assez sur la norme ; cette situation faire le locuteur en face avec les réactions d’autrui :

l’insécurité ou la sécurité linguistique tient au rapport qu’établit un locuteur entre sa propre performance langagière et une norme sociale externe. Il y a insécurité chaque fois que je me perçois que ma prestation comme inadéquat au regard d’un

¹ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

² BRETEGNIER Aude, L’insécurité linguistique dans le contexte francophone périphérique, Cahiers de l’Institut de linguistique de Louvain-la-neuve, 2008, vol. 1et2, p123.

³ CALVET, la sociolinguistique, op.cit, p75.

⁴ GUEUNIER Nicole, GENOUVRIER Emile et KHOMSI Abdelhamid, les français devant la norme, Paris, Champion, 1987, p97.

standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autre
'plus compétant' 'plus légitime' sont à même de respecter¹

La sécurité linguistique est -donc- le sentiment d'un locuteur qui considère sa pratique linguistique comme la pratique légitime, soit parce qu'il appartient à un groupe qui détente cette légitime ; soit parce qu'il n'est pas conscient de l'illégitimité de sa pratique linguistique.

1.2. L'insécurité linguistique chez les sociolinguistes

On avait vu la définition de 'la sécurité linguistique' et pour son concept contraire 'insécurité linguistique' on peut dire qu'elle exprime le malaise, culpabilité, déloyauté linguistique², ce phénomène est des sentiments qui touchent le locuteur quand il parle avec des interlocuteurs dans une situation sociale.

La théorisation rigoureuse de la notion 'insécurité linguistique' est tout à fait récente, mais il y a eu des germes dès plus un siècle ; ces grains touchent la relation entre le langage et le sentiment et la société, ils s'épanouissent chez LABOV W. .

1.2.1. FEBVRE Lucien (1878- 1956)

dans la recherche archéologique autour 'l'insécurité linguistique' on a trouvé les commentaires de l'historien français **FEBVRE Lucien** marquait en 1906 , pendant le travail sur l'Atlas linguistique de la France, il a tenté par des commentaires sur la dialectologie, où, « *sans le savoir, Lucien FEBVRE lançait là une hypothèse tout à fait novatrice, car non seulement il amène l'idée d'une situation de malaise linguistique, de drame linguistique, d'affrontements entre les mots* »³, selon BRETEGNIER il a utilisé l'expression 'malaise linguistique' quand il analysa le mot latin 'serrare' dans l'usage de différentes langues régionales de France.

Après quelques années en 1921, il y a l'article de **PSICHARI Jean (1854-1929)** qui traite presque les mêmes observation de FEBVRE ou comme BRETEGNIER dit « *quelques analyses qui pourraient apporter de l'eau au moulin de FEBVRE* »⁴. Mais cette idée reste incomplète.

1.2.2. TRUDGILL Peter (1943-contemporain)

Dans son enquête sur la prononciation pratiquée (la prestigieuse et la dévalorisée) en anglais en Norwich il a remarqué « *que les locuteurs se considèrent*

¹ COSTE , D., Compétence bi/plurilingue et insécurité linguistique, l'école Valdôtaine, supplément au n 54, 2001, P10.

² BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique. op.cit.,p226 - 227.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

comme utilisant la forme à laquelle ils aspirent et qui a pour eux des connotations favorables plutôt que la forme qu'ils utilisent réellement »¹. Cet acte était bien observé chez les femmes plus que les hommes, il a trouvé « *que les femmes, dans de très nombreux cas, se définissent elles-mêmes comme utilisant des variantes plus prestigieuses qu'elles ne le font réellement* »². Cette observation conduisit TRUDGIL à analyser des attitudes de deux sexes sous l'influence des situations socio-langagières, alors que « *la variable sexe nous montre ici l'existence d'attitudes différentes des hommes et des femmes face au comportement social, la langue n'étant jamais que l'un des comportements sociaux* »³. Veut dire que la langue est un comportement social influencée par les attitudes des usagers soit les hommes ou les femmes et ces dernières sont plus susceptibles pour les réactions de son vis-à-vis.

1.2.3. LABOV William (1927-contemporain)

Presque un demi siècle plus tard, on trouve que le sociolinguiste américain LABOV a été le premier utilisateur de ce terme 'insécurité linguistique' avec sa conception courante dans le domaine sociolinguistique, ce concept utilisant dans l'œuvre '**sociolinguistique**' en 1966 au cour d'une recherche sur la stratification sociale des variables linguistique notamment la prononciation du phonème /r/ chez locuteurs de la petite bourgeoisie dans la communauté new-yorkraise⁴, où il remarque clairement le phénomène de l'insécurité linguistique, cette manifestation était inscrite chez locuteurs -influençant à la classe sociale supérieure- qui adaptent des pratique plus prestigieuses (selon eux) que celles qu'ils ont héritées,.

LABOV résulte qu'on ne peut pas étudier globalement les structures linguistiques dénuées de leur contexte social; c'est le reflet des processus sociaux qui rend ces structures signifiantes, alors LABOV découvrait :

que certaines variables phonologiques présentent la particularité de se réaliser en diverses variantes, qui sont marquées socialement, et symbolisent certains valeurs ; les unes sont valorisées, parce qu'elles correspondent à celles qui son utilisées et véhiculées par les groupes socio-économiques les plus favorisés, tandis que les autres sont dévalorisées, et donc stigmatisées, parce qu'elles véhiculent des valeurs sociales négatives⁵

LABOV nous exporte l'idée dite explicitement que le langage est défini comme un comportement qui rend compte de l'organisation sociale stratifiée, ce

¹ TRUDGILL Peter, Sociolinguistics Harmondsworth, Middlesex, Penguin Books, 1974, p. 97. cité par CALVET, La sociolinguistique, op.cit. p74.

² TRUDGILL, op.cit., p97.

³ CALVET, la sociolinguistique, op.cit.

⁴ LABOV William, Sociolinguistique , Minuit, Paris, 1976.

⁵ BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit., p230.

comportement social conduit LABOV à désigner la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs qui, d'une façon, partagent les mêmes normes langagiers, et d'autre façon, ont des nombreuses attitudes sociales en commun envers la langue¹. Parce que –comme BRETEGNIER a exprimé- : « *ces comportement d'imitation et/ou de dépassement des modèles linguistiques véhiculés par les catégories sociales supérieures, sont décrit par LABOV comme des révélateurs d'insécurité linguistique* »², ce mode distingue les locuteurs de la petite bourgeoisie new-yorkaise qui veulent se différencier des classes inférieures dont ils proviennent et au même temps reproduire leurs modèles véhiculés selon les catégories sociales supérieures, car auxquelles ces locuteurs aspirent être assimilés. C'est à dire « *le plus grand taux d'insécurité linguistique est observé au sein de la petite bourgeoisie en raison de son ambition de se hisser dans la classe supérieure et d'en détenir les pouvoirs, notamment celui langagier incarné par l'usage maîtrisé de la langue légitime* »³. Cette observation se produise en situation des échanges linguistiques entre les étapes sociaux, soit économiques ; culturelles ou l'hierarchie de peuples (chef/employeur ; professeur/étudiant ; responsable/citoyen). Ces étapes peuvent formuler le sentiment de malaise chez l'interlocuteur de la classe inférieure de chaque situation.

Donc LABOV déduisait une description à ce phénomène 'l'insécurité linguistique', nous la citons comme BRETAGNIER la traduisait : « *des profondes fluctuations stylistiques au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; et enfin par des réaction très fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité* »⁴. Car cet état perturbé fait que le locuteur se sent très négativement pour la raison qu'il n'a pas opté la norme. Alors LABOV a formulé sa définition brièvement de l'insécurité linguistique « *comme l'état de celui qui se conforme à une norme linguistique qui n'est pas la sienne propre, elle-même vraisemblablement déterminer par son milieu social d'origine* »⁵. C'était la première formulation complète qui présente l'insécurité linguistique scientifiquement, « *Cette notion commence à entrer dans l'usage commun car elle peut toucher tout un chacun se trouvant dans une situation de communication formelle où il est appelé à surveiller sa manière de parler* »⁶, cette réflexion mûre ouvre le portail aux sociolinguistes suivants pour plonger dans les détails sociaux et langagiers et psychiques – et en autres communautés hors new-york - qui touchent l'être humain dans sa faculté sociale, c'est 'la communication'.

Après LABOV, il parut plusieurs chercheurs, analysant ce phénomène, posant les causes possibles et décrivant les conséquences trouvées au terrain, mais pas mal

¹ LABOV op.cit., cité par BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit.,p230.

² BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit.p232.

³ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁴ LABOV op.cit., p183. Cité par BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit.,p232.

⁵ BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit.

⁶ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

partie ont adopté la même méthode de LABOV, BRETEGNIER a choisi d'appeler 'orthodoxe'¹. Ils sont restés fidèles à la tradition labovienne « *les travaux de tous chercheurs ayant repris la question de l'insécurité linguistique en référence à l'approche de William LABOV* »² soit qui confirme, ou suit le même sens, ou présente d'élargissement théorique ou méthodologique tel que DARBELNET Jean; GUEUNIER Nicole; GENOUVRIER Emile; KHOMSI Abdelhamide et FRANCARD Michel à la suite³. au même temps y a une autre partie .

1.2.4. DARBELNET Jean (1904- 1990)

Il a commencé par les conséquences manifestées dans une situation langagière insécurisée liées à l'utilisation d'un mode de parler ou un autre, dit « *l'insécurité linguistique, c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre* »⁴.

L'existence de plus d'un mode d'expression provoque un doute chez le locuteur envers leur usage : « *Le doute quant à l'emploi de telle ou telle forme, la crainte de tomber dans un usage considéré comme fautif fait naître chez le locuteur une prise de conscience d'une distance existant entre ses pratiques langagières et celles préconisées par la langue considérée comme prestigieuse et légitime* ».⁵ Le doute, c'est l'incertitude et la perturbation entre la norme propre et l'autre prestigieuse, éloigne les pratiques langagières à celui qui est légitime ça fait le locuteur se tombe à l'usage fautif il pense qu'il a en train de valorisation de son parlé.

1.2.5. FRANCARD Michel (1952-contemporain)

De sa part FRANCARD présente l'insécurité linguistique comme un phénomène collectif pas individuel, il a dit que l'insécurité linguistique c'est « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* »⁶. Il propose qu'un groupe social pour avoir progression dans les classes sociales doit préciser les formes linguistiques attestent sa minorisation et les autres à acquérir en parallèle nécessaires ; cette opération de chercher de légitimité linguistique est l'insécurité linguistique.

¹ BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit. .p229.

² Ibid.

³ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁴ DARBELNET Jean, Le bilinguisme, Le français en France et hors de France II. Les français régionaux, le français en contact. Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26-30 avril 1968), Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles pp. 107-128 ,1970 , p 117. Accès : www.persee.fr/doc/oeide_0549-1533_1970_act_12_1_872 . Consulté le 20 oct. 2019.

⁵ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁶ FRANCARD Michel , Insécurité linguistique, 1997, p 171-172

1.2.6. BRETEGNIER Aude (contemporaine)

Elle a déclaré dans sa thèse que l'insécurité linguistique est l'état de celui qui se conforme à une norme véhiculée ou imposée par un groupe social différent de son groupe d'origine¹. Mais au contraire de FRANCARD, BRETEGNIER voit que la question d'insécurité linguistique n'attache pas à la relation entre les groupes sociaux mais attache à la relation entre l'individu et sa situation de parler. Elle croit que le problème du 'même' et de 'l'autre' provoque une mal identification langagière conduit les locuteur à se sentir insécurisé :

l'insécurité se manifeste à la fois par le sentiment d'une indéfinition de ce qui est le Même, qui, de ce fait, est toujours défini par la négative, et par conséquent par un surinvestissement de l'Autre, ce qui aboutit à une conception effectivement extrêmement clivée de l'être social, puisque défini par ce qu'il n'est pas, ne veut pas être, ne parvient pas à être, mais aussi plus globalement par une définition forcément négative de la norme, toujours Autre, toujours ailleurs, toujours inaccessible²

Pour plus des détails sur le même et l'autre, BRETEGNIER a décrit l'état intérieur du locuteur en face de son groupe qui partage la même norme, elle reformule la définition de l'insécurité comme : « *le sentiment de (risquer de) ne pas être (perçu comme) originaire et/ou membre légitime de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées, et partagées, les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur, et par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages* »³

1.2.7. CALVET Jean-Louis (1942-contemporain)

La considération des locuteurs les guide à se sentir hors la norme quand il existe un autre modèle de parler plus prestigieux, « *à l'inverse (de la sécurité), il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* »,⁴ et par la cause de comparaison entre les usages d'une même langue ou des langues différentes le locuteur établit un état insécurisé, CALVET :

pose que le locuteur va établir lui-même son niveau d'insécurité linguistique en comparant son parler avec la norme admise. Il sera confronté alors à un problème de forme linguistique dans le cadre d'une même langue. Il en sera de même du statut accordé à ce parler et intériorisé par ce locuteur

¹ BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique, op.cit., p740.

² Ibid., p737.

³ Ibid., p741.

⁴ CALVET, La sociolinguistique, op.cit. p75-76.

qui résulte de la comparaison avec le statut d'une autre langue ¹

1.2.8. LEDEGEN Gudrun (contemporaine)

Elle a défini l'insécurité linguistique brièvement par « *la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime* »², donc elle limite ces sentiments au cas dialectologique, sans traitement de cas de langues différentes.

1.2.9. BLANCHET Philippe (1961-contemporain)

Selon Philippe L'insécurité linguistique c'

est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme "pure" (supposée sans interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire ³.

BLANCHET traite l'idée de ce qui est légitime socialement, ce point de vu social précise la distance entre les déjà-parlés et ce qu'il doit parlés selon milieu scolaire par exemple.

1.2.10. MESSAOUDI Leila (1950-contemporaine)

Dernièrement MESSAOUDI collecte les avis précédents dans une formulation définissant l'insécurité linguistique comme « *l'inconfort ressenti par une personne au cours d'un échange verbal, le plus souvent en situation de communication formelle, c'est-à-dire assujettie à une norme linguistique précise, correspondant à l'usage dominant* »⁴. C'est la situation formelle provoque les sentiments inconfortes, parce que l'usage d'un locuteur ne réalise pas la norme entendue.

2. L'insécurité linguistique et les communautés linguistiques

Après la définition de l'insécurité linguistique on remarque que les sociolinguistes se diffèrent ; les uns réservent ce phénomène dans les situations

¹ SOLCAN Angela, la sécurité et l'insécurité linguistique aux cours de français, article en ligne, p2.

Accès :

http://dir.upsc.md:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/789/SOLCAN%2C_A._LA_SECURITE_et-l%27INSECURITE_LINGUISTIQUE_aux_COURS_de_FRANCAIS.pdf?sequence=1&isAllowed=y, consulté le 01/04/2023 à 10 :05.

² LEDEGEN Gudrun ,2000 , p 53. Cité par MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

³ BLANCHET P., CLERC S., RISPAIL M., Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb, Études de linguistique appliquée, 175,2014, p 293. Cité par MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁴ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

dialectales, mais les autres proposent des situations multilinguistiques. Ça nous permet de dire que l'insécurité linguistique lié à l'être humain, dans son parlé devant son groupe, devant un étage supérieur, aussi devant une société complètement différente, soit une communauté monolingue, bi ou plurilingue. On trouve que « CALVET emploie pour la première fois le terme d'insécurité linguistique dans un contexte plurilingue, en tant que résultat des rapports entre les langues »¹, aussi REMYSEN quand il dit « l'insécurité peut aussi résulter des rapports de force entre des langues différentes »² puis MESSAOUDI a confirmé que « les publics semblant les plus touchés par l'insécurité linguistique sont les locuteurs d'une langue autre que celle officielle ou légitime comme les migrants, les apprenants de langues étrangères (élèves, étudiants...), etc. »³.

L'affrontement des langues étrangères enrichit le sentiment insécurisé est conventionnel, c'est le cas des migrants et étrangers. Mais aussi les natifs et les professionnels peuvent confronter ses sentiments, MESSAOUDI a écrit:

Toutefois, ce phénomène peut aussi être observé chez des locuteurs natifs et même chez des professionnels – y compris ceux du langage comme les présentateurs et animateurs de l'audiovisuel, les opérateurs dans les centres d'appel, les journalistes, les traducteurs, les enseignants, les avocats, etc. – qui, essayant de se conformer à la norme dominante en langue standard, tombent dans l'erreur⁴

Soit en communauté monolingue ou plurilingue l'insécurité linguistique est toujours présentée, c'est un état psycho-socio-linguistique chez les locuteurs quelques soient leurs vis-à-vis d'une même étape sociale ou pas, d'une même langue ou pas, ou d'hors la société.

3. Les formes d'insécurité linguistique

Il a constaté -par différents chercheurs- plusieurs dichotomies formelles de l'insécurité linguistique ; par exemple :⁵

Insécurité dite/agie chez MOREAU

Insécurité directe/indirecte chez LEDEGEN

¹ SOLCAN Angela, op.cit., p2. Et CALVET, Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris, 1999, p32.

² REMYSEN Wim, L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois Contribution à l'étude de la francophonie canadienne, Un chapitre de l'ouvrage Aspects de la nouvelle francophonie canadienne, Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2003, p95-116, p97. Accès : <https://www.erudit.org/fr/livres/culture-francaise-damerique/aspects-nouvelle-francophonie-canadienne/000629co/>, consulté le 29/03/2023 à 04 :40.

³ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁴ Ibid.

⁵ REMYSEN, op.cit., p97.

Insécurité statique/dynamique chez LEDEGEN

Insécurité saine/pathologique chez ROBILLARD

Chaque catégorisation obéit à la vision de spécialité de son créateur, soit il est un linguiste, sociolinguiste ou psycholinguiste, la subdivision sert à servir l'approche d'analyse selon les hypothèses posés dans telle ou telle branche.

4. Les types d'insécurité linguistique

4.1. La typologie de BRETEGNIER

BRETEGNIER a présenté 4 types d'insécurité linguistique¹ ; elle posa trois types principaux d'insécurité sont normative, identitaire, communautaire, avec une hypothèse d'une quatrième qui est l'insécurité situationnelle.

4.1.1. **L'insécurité linguistique Normative** : BRETEGNIER a vu que une insécurité normative « naît de la perception, par le locuteur, que la non-conformité de ses usages par rapport à la norme linguistique, faisant de lui un locuteur illégitime de la langue »². Donc cette insécurité se produit dans une situation où le locuteur se sent mal à cause de son parole qui ne semble assez à la norme partagée.

4.1.2. **L'insécurité linguistique Identitaire** : cette insécurité linguistique touche l'identité sociale, quand un locuteur pratique des exclusives langagières en face d'une identité collective d'un groupes social. BRETEGNIER a dit :

Ici, l'illégitimité attribuée et/ou perçue par le locuteur est moins liée au décalage qui existe entre ses productions linguistiques et la norme linguistique, le modèle linguistique de référence, le bon usage, qu'au sentiment de ne pas être socialement reconnu (c'est-à-dire reconnu par les membres légitimés de la communauté linguistique) comme autorisé à faire usage de la langue, du fait de son exclusion du groupe socio-identitaire qui s'en réclame détenteur³

Donc un membre doit adopté le modèle linguistique référencier par son groupe linguistique pour éviter le sentiment insécurisé devant les autres membres.

4.1.3. **L'insécurité linguistique Communautaire** : à l'inverse de l'insécurité linguistique identitaire, qui touche un membre contre son groupe, l'insécurité linguistique communautaire est en rapport entre les communautés, « dans la mesure elle naît de la perception de l'illégitimité de son groupe ou de sa communauté, perception qui est liée au sentiment que cette communauté se dilue,

¹ BRETEGNIER, Sécurité/ insécurité linguistique, op.cit., p744.

² Ibid.

³ Ibid.

s'indéfinit, autrement dit court un danger de disparaître, et / ou d'être assimilée par d'autres communautés. ».¹ c'est-à-dire une communauté que ses membres se sentent ou danger de se diluer ou disparaître, parce qu'ils sont de minorité dans un pays ou une petite région dans une grande ville .

4.1.4. **L'insécurité linguistique Situationnelle** : cette dernière est posée par BRETEGNIER comme une hypothèse dans sa thèse, elle se concerne la situation d'emploi : « *pour laquelle la perception de décalage et d'illégitimité nous semblait liée à la situation d'emploi de la variété en regard de ce qui est socialement prescrit* »² ; alors l'usage de paroles dans telle ou telle situation se diffère à une autre, par exemple le mode d'emploi de spécialiste c'est pas le même de autre publics .

4.2. La typologie de CALVET

CALVET dans son ouvrage 'pour une écologie des langues du monde' a cité qu'il y a trois types/catégories d'insécurité linguistique :

4.2.1. **L'insécurité linguistique statutaire** : cette insécurité concerne le choix de codes, appelée par la sociolinguiste CANUT 'insécurité linguistique' veut 'langagière'. Elle est très liée au statut de la variété linguistique dans une situation bi/plurilingue, où le locuteur considère que cette variété utilisée par lui (dialecte, parler local, créole, pidgin, etc.) est illégitime car non conforme à la norme dominante. ces variétés présentent des rapports diglossiques « *inégalitaires où deux ou plusieurs langues se côtoient sans avoir les mêmes statuts, ni les mêmes fonctions ... Ce peut être deux langues différentes, non apparentées, dont l'une est considérée comme supérieure à l'autre, d'un certain point de vue, liée le plus souvent aux fonctions assurées sur les plans économique, scientifique, technologique, etc.* »³ d'autre expression CALVET reformule la définition de l'insécurité statutaire comme suit : dans une situation donnée le « *rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d'entre eux pensant qu'il faut parler A* »⁴. Elle pose le problème de la position qu'occupe « *une (variété de) langue au sein d'une communauté et... pose toute la problématique du comportement linguistique des francophones... de savoir dans quelle situation l'emploi du français est possible ou peu usuel.* »⁵ par exemple l'usage du français en Algérie en tant que pays francophone.

4.2.2. **L'insécurité linguistique identitaire** : pour ce type partagé par CALVET et BRETEGNIER mais avec une différence claire à la définition, et « *la*

¹ BRETEGNIER, Sécurité/ insécurité linguistique, op.cit. p744-745.

² Ibid., p744-745.

³ CALVET, Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris, 1999, p198.

⁴ CALVET, la sociolinguistique, op.cit., p97.

⁵ REMYSEN, op.cit., p98.

question, ici, consiste à déterminer jusqu'à quel degré la langue est une entité caractéristique de l'identité de la communauté au sein de laquelle elle est parlée »¹. Parce que BRETEGNIER vit que cette insécurité s'est née chez les membres d'une minorité qui ont peur de disparaître de leur identité linguistique ou être se diluer dans une communauté plus grande. Tandis que CALVET a utilisé le souhait/espérance d'être intégrer dans la nouvelle grande communauté ; il a décrit : l'insécurité linguistique identitaire « serait liée au fait que la variété qu'utilise le locuteur n'est pas celle de la communauté réelle dans laquelle il vit, ou bien n'est pas celle de la communauté imaginaire à laquelle il désire adhérer. C'est souvent le cas des immigrés dont le sentiment identitaire semble souvent osciller entre le souhait d'intégrer la communauté d'accueil et celui d'appartenir à la communauté d'origine »². Alors CALVET a désigné le désire fluctué des immigrés entre l'intégration dans une communauté imaginaire et l'appartenance à la communauté origine.

4.2.3. L'insécurité linguistique formelle : la dernière insécurité, celle nommée par l'adjectif formelle (officielle), provient du mythe selon lequel une langue est une entité homogène et immuable, fixée une fois pour toutes³. Cette insécurité « serait en rapport avec la forme de la langue à utiliser, selon les contextes de la vie sociale. »⁴ c'est comme un exemple l'utilisation de la langue standard dans les situations officielles, qui fait le locuteur pratique une grande vigilance sur sa façon de parler et craint de commettre des fautes, parce qu'« elle se manifeste comme une quête de légitimité linguistique, qui s'explique par le fait que les locuteurs mesurent la distance entre la norme linguistique dont ils ont hérité et la norme qui domine le marché linguistique »⁵; ça conduit le locuteur à l'hypercorrection telle que l'usage de l'arabe standard dans les manifestations nationales et religieuses peut massacrer. donc cette «insécurité formelle surgit à partir du moment où le locuteur pense que la façon dont il parle enfreint la norme légitime »⁶.

En conclu, la typologie d'insécurité linguistique c'est pas la même chez les socio-linguistes. On n'a pas une seule insécurité linguistique mais on a plusieurs, ainsi dans chaque situation de recherche les données manifeste une nouvelle coté se produit à partir des nouvelles causes parce que la faculté linguistique est très compliquée aussi l'Homme hyper compliqué.

5. Les signes d'une insécurité linguistique

¹ REMYSEN, op.cit., p98.

² CALVET, Pour une écologie des langues , op.cit. , p198

³ MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁴ Ibid.

⁵ REMYSEN, op.cit., p98.

⁶ Ibid.

On a cité les différentes définitions de phénomène de l'insécurité linguistique, et dans ce titre on va discuter les signes qui se manifestent dans cette situation insécurisée.

Premièrement LABOV a posé que « *les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite-bourgeoisie* »¹. Ici, les signes cités par LABOV expriment –en effet- un trouble discursif, touche la manière de parler d'un locuteur.

Chez BRETEGNIER on remarque le sentiment du peur qui est le signe d'une insécurité linguistique, elle a décrit ce sentiment paru chez un locuteur ou un groupe de locuteurs, aussi lié à la perception de l'illégitimité de son discours « *en regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, sont évalués les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne le délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif* »². et ça reste proche à ce que présentait FRANCARD « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale* »³. Il a insisté aussi que le sentiment d'appartenir à un groupe social dominé produit un état d'insécurité linguistique, ces deux sociolinguistes ont confirmé que l'essai d'un locuteur à suivre une norme non-personnelle lui fait se sentir insécurisé langagièrement quand il adapte les parlés d'autrui comme légitime.

On trouve aussi que l'alternance codique ou "code switching" qui se manifeste dans certaines situations communicatives comme un signe indique l'insécurité linguistique chez le locuteur, c'est une forme d'échange ou de transmettre le message entre les interlocuteurs où deux langues (codes) sont utilisées dans un même contexte. « *l'utilisation de deux variétés linguistiques es ou plus dans la même conversation ou la même interaction.* »⁴ c'est le fait d'alterner deux langues avec d'autres dans une même interférence. il existe trois formes d'alternance codique :

¹ LABOV, Sociolinguistique, op.cit., p. 200-201. Cité par CALVET, La sociolinguistique, op.cit, p76.

² BRETEGNIER, Regards sur l'insécurité linguistique, 2002 , p 9. Cité par MESSAOUDI Leila, Insécurité linguistique, op.cit.

³ FRANCARD. Insécurité linguistique, op.cit. p171-172. Cité par MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

⁴ SCOTTEN C. & URY W., Bilingual stratégies: the social functions of code switching », langage, 1977, pp.5-20, cité par MILOUDI Imen, Effet de l'alternance codique (français/ arabe) sur la compréhension dans un contexte d'apprentissage plurilingue. Université Hadj Lakhder- Batna. Soutenue en 2016. Accès: <http://eprints.univ-batna2.dz/1502/1/Imen%20Miloudi.pdf>. consulté le 10/06/2023.

- Intra-phrastique: il s'agit des structures syntaxiques qui appartiennent à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase.

- Inter-phrastique: se trouve dans les compositions d'un même sujet parlant entre les interlocuteurs, sous forme d'une alternance de langues, de phrases ou de fragments de discours.

-Extra-phrastique: elle serve à montrer la satisfaction. « Allah ybarek » (que Dieu bénisse), « inchallah » (si Dieu le veut).

En fin MESSAOUDI dans son article 'insécurité linguistique' a dit que le comportement linguistique tel que le balbutiement, tâtonnement, doute, etc. caractérisent un locuteur en état insécurisé, aussi a un sentiment d'infériorité par rapport à la langue bénéficiant d'un statut reconnu et prestigieux parce qu'il n'est pas sûr d'en posséder une bonne connaissance¹, ça a conduit MESSAOUDI à constater qu'il y a deux niveaux interdépendants des conséquences de l'insécurité linguistique celui des pratiques linguistiques et celui des représentations. Au premier qui concerne des pratiques linguistiques, on remarque « *des phénomènes d'hypercorrection apparaissent dans le parler du locuteur et sont liés à la perception qu'il a de l'usage normatif ainsi que du degré de maîtrise de la norme dominante. En essayant de se conformer à ce qu'il croit être la norme, il tombe dans l'erreur* »². On voit que ce niveau est autonome ; c'est un locuteur qui exagère de corriger son parole jusqu'à faire des fautes (peut-être grave) sans considération, par contre le deuxième niveau ; des représentations comme les jugements qu'il porte sur une langue perçue comme prestigieuse « *sont en contradiction avec ceux dépréciatifs concernant son propre parler. De plus, les attitudes de stigmatisation de la part des autres locuteurs relativement à sa façon de parler (son accent, sa prononciation, etc.), souvent exprimées par le mépris, la moquerie, l'arrogance linguistique, etc.* »³. ils fait un locuteur perdre sa confiance en lui et le condamner au mutisme pour ne pas être critiqué.

Ce classement nous guide à parler sur deux phénomènes sont intimement liés à l'insécurité linguistique ; le premier présente une conséquence, c'est l'hypercorrection ; le deuxième exprime une cause, c'est l'arrogance linguistique.

¹MESSAOUDI, Insécurité linguistique, op.cit.

² Ibid.

³ Ibid.

6. L'hypercorrection

L'hypercorrection est une attitude langagière motivée par un sentiment d'insécurité linguistique¹, se manifeste tangiblement comme un symptôme évident, chez les locuteurs, d'un état linguistique insécurisé²

Dans la recherche d'une définition de ce phénomène, on a trouvé que actuellement ce terme a deux sens suivent deux traditions, selon GADET Françoise « *l'un utilisé par les grammairiens français, et l'autre issu des travaux de Labov* ». Et elle a indiqué que, « *dans le sens français, hypercorrection recouvre une réalisation grammaticale fautive due à l'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée* »³ Quant au sens américain d'hypercorrection, GADET relève qu'il renvoie à « *une attitude sociale liée à la connaissance des jugements sociaux sur les formes, et spécialement sur les formes de prestige* »⁴. L'hypercorrection est fréquent dans les situations formelles, elle est étroitement liée à « *une tendance à la surenchère en situation surveillée* »⁵. On le remarque dans les discours politiques, dans les émissions télévisées, dans les présentations de conférences, etc.

LABOV définit l'hypercorrection comme « *élargir l'usage habituel du terme, qui dénote l'application déplacer d'une règle imparfaitement assimilée* »⁶. Une 'liaison fautive', une 'relative pléonastique' et une 'extension du domaine du subjonctif' sont des exemples de l'hypercorrection « *le fait, pour une catégorie sociale donnée (principalement la 'petite bourgeoisie'), d'employer dans les situations de parole les plus surveillées certaines variantes, jugées prestigieuses, avec une fréquence anormalement élevée, dépassant le taux pratiqué par les catégories supérieures.* »⁷ Et pour CALVET, il a vu que cette hypercorrection témoigne d'une insécurité linguistique « *parce que l'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter, de façon exagérée, les formes prestigieuses.* »⁸

¹ PAVEAU Anne-Marie, les formes graphiques de l'insécurité linguistique : exemple de l'accent circonflexe, *Le Français aujourd'hui*, 3/2010 (n° 170), p. 71-82, p71. Accès : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2010-3-page-71.htm> . consulté le 03/05/2023 à 02 :45.

² BOYER Henri, introduction à la sociolinguistique, Dunod, Malakoff, 2017, p40.

³ GADET Françoise, *Le Français ordinaire*, Paris, A. Colin, 1997, p15. Cité par MESSAOUDI, *Insécurité linguistique*, op.cit.

⁴ Ibid.

⁵ GADET op. cit., p15. Cité par MESSAOUDI, *Insécurité linguistique*, op.cit.

⁶ LABOV, op.cit., p193.

⁷ BERRENDONNE Alain , Normes d'excellence et hypercorrections, *Cahiers de linguistique française*, n° 20, 1998, p. 87-101, p88. Accès : https://clf.unige.ch/files/1014/4103/2702/05-Berrendonnier_nclf20.pdf , consulté le 02/05/2023 à 14:22.,

⁸ CALVET, *La sociolinguistique*, op.cit., p83.

MESSAOUDI résume la vision de CALVET à ce phénomène de l'hypercorrection qui est :

l'erreur produite par le locuteur dans sa tentative de restituer la forme linguistique qu'il considère comme correcte. En utilisant ainsi une forme « trop correcte », il tombe dans l'erreur par souci de se conformer aux règles du bon usage énoncées notamment par les grammairiens, les académies, etc., mais dont il n'a pas une maîtrise suffisante¹

Ce phénomène se caractérise par quatre traits constants, ils sont cités par BERRONDONNER dans son article 'normes d'excellence et hypercorrections' on les cite malgré la longueur du texte² :

- Il opère à l'intérieur d'un champ de variation, qui peut préexister en langue (alternance inversion / non-inversion), ou être configuré comme tel, institué dans la langue par un locuteur (reconversion de l'opposition personnes I gens en variantes libres);

- Le locuteur attribue à l'une des variantes du champ un potentiel de valorisation élevé, qu'il lui attache en tant que trait inhérent. Autrement dit, il considère le prestige lié à la variante comme une vertu indépendante de ses conditions d'emploi, et notamment de son degré d'appropriété pragmatique (utilité /inutilité/nuisance dans les divers ordres de fonctionnalité linguistique, compte tenu des conditions environnantes). Bref, la variante est traitée comme un mot magique.

- Le locuteur applique une stratégie de hiérarchisation des impératifs langagiers qui donne la priorité absolue à l'acquisition de prestige socio-linguistique. Tous les autres ordres de fonctionnalité langagière lui sont sacrifiés au besoin.

- L'hypercorrection aboutit fatalement à un échec, parce que l'évaluation sociale d'un énoncé repose en fait non pas sur la présence de mots magiques, mais sur son degré d'appropriété pragmatique globale, et notamment sur son caractère plus ou moins coopératif envers le décodeur».

7. L'arrogance linguistique

Cet acte langagier relève de la glottophobie, il représente une violence verbale pratiquée socialement, la sociolinguiste MESSAOUDI L. a résumé les recherches de BLANCHET P. ; BENSOUIT et MOISE sur l'arrogance linguistique dans sa définition comme suit :

L'arrogance linguistique peut être définie comme un acte langagier que sous-tend le mépris social du locuteur à

¹ CALVET, La sociolinguistique, op.cit., p55.

² BERRENDONNE, op.cit., p88.

l'encontre de son vis-à-vis, de sa façon de parler (son accent par exemple) ou de l'illégitimité du propos qu'il tient. La notion rejoint le domaine sociolinguistique des manifestations de violence verbale et de stigmatisation sociale, qui émaillent les discours ¹

donc, il consiste en une discrimination à prétexte linguistique. Mais elle a des doutes sur la validité de la notion en tant que phénomène langagier bien que on peut observer ses différentes manifestation².

Dans sa part BARTHES Roland a présenté l'arrogance linguistique par ses diverses attitudes, il a dit : « *Je réunis sous le nom d'arrogance tous les "gestes" de parole qui constituent des discours d'intimidation, de sujétion, de domination, d'assertion, de superbe : qui se placent sous l'autorité, la garantie d'une vérité dogmatique, ou d'une demande qui ne pense pas, ne conçoit pas le désir de l'autre.* »³

On peut préciser deux propriétés caractérisent l'arrogance linguistique⁴:

- 1- L'inégalité culturelle et socio-économique des interlocuteurs ;
- 2- La présence d'un tiers qui évalue et reprouve les marques de domination symbolique exercées par le dominant sur le dominé.

Par exemple la stigmatisation de l'accent est toujours s'accompagner du rapport d'infériorité socio-économique et culturelle et que la fragilité sociale pousse les démunis pour faire des frais car ils n'utilisent pas la langue ou la variété attendue dans telle-ou-telle situation, aussi l'arrogance peut se distinguer par un parler hérité ou par une attitude hautaine, on remarque que l'impérialisme linguistique des anglophones –par exemple- se produit à cause de la domination économique qui pèse et explique l'arrogance .

Et dans la recherche des solutions, BARTHES a suggéré la tolérance, la délicatesse et l'interprétation nuancée pour combattre ce concept qui collecte: sujétion, intimidation, dogmatisme, insolence, méprisante agressive et l'attitude hautaine et blessante⁵.

¹ MESSAOUDI Leila, Arrogance linguistique, Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Accès : <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/arrogance-linguistique> . consulté le 05/05/2023 à 22:35.

² Ibid.

³ BARTHES Roland, Le Neutre. Cours au Collège de France (1977-1978). Paris, Éd. Le Seuil/Éd. de l'institut mémoires de l'édition contemporaine, 2002, p 195. Cité par MESSAOUDI, Arrogance linguistique op.cit.

⁴ Ibid.

⁵ MESSAOUDI, Arrogance linguistique op.cit.

On conclut, l'arrogance linguistique c'est l'une des causes fondatrices de l'**insécurité linguistique**, car elle (arrogance) traduit un rapport de force symbolique et culturelle chez qui souffre des discriminations à prétexte linguistique (accent, parler hautain, situation socio-économique et culturelle, racisme ethnique ou étape sociale,.... etc.)

8. L'insécurité linguistique est-elle à l'oral ou à l'écrit?

Il parut que le phénomène de l'insécurité linguistique se manifeste à l'oral seulement, mais en réalité, il existe aussi à l'écrit, il est « *associé aux inégalités sociales liées aux accents et aux langues et correspond à une évaluation négative que fait une personne de la manière dont elle s'exprime, à l'oral ou à l'écrit.* »¹. A l'écrit comme à l'oral y a il des situations formelles de même surveillées, dont le locuteur se sent perturbé, surtout que son écriture reste stable et fixe sans la probabilité de la retirer ou la modifier.

Dans une étude comparative sur l'insécurité linguistique régionale, GUEUNIER et ses collègues GENOUVIER et KHOMSI traitent trois régions françaises, ils :

montrent que l'insécurité linguistique générale se manifeste d'abord à propos de l'écrit, globalement largement valorisé par rapport à l'oral. Ils observent une fréquente suprématie de la norme écrite sur la norme orale, ainsi que des attitudes de survalorisation de l'orthographe qui augmente dans les villes de plus grande insécurité linguistique. A l'oral, l'insécurité linguistique générale se manifeste surtout dans les tests de prononciation.²

La grammaire, la conjugaison, l'orthographe font un cauchemar pour un locuteur natif sans parler d'être un étudiant de FLE ou un migrant, c'est l'accord en genre et en nombre, les consonnes qui ne sonnent jamais à l'oral, les terminaisons des verbes conjugués qui ont la même prononciation, etc. tout ça renforcent le sentiment de confusion chez le locuteur. Dans un œuvre qui cherche la relation entre les formes graphiques et l'insécurité linguistique, la sociolinguiste PAVEAU a dit que l'accent circonflexe en français -comme un exemple- exprime « *l'ambiguïté de l'orthographe française, prise depuis toujours entre l'écrit et l'oral, les lettres et les sons, la mémoire et l'oubli. Et il allie de manière paradoxale mais bien réelle son inutilité linguistique à sa légitimité culturelle* »³.

¹ PAYANT, C., BEAULIEU, S. et BEJARANO RUIZ, J. Vivre l'insécurité linguistique : une réalité en contexte éducatif. Dans le cadre des rencontres EDUCERE, Faculté des sciences de l'Université du Québec à Montréal, (2023). Accès : <https://rire.ctreq.qc.ca/linsecurite-linguistique-en-contexte-educatif/>, consulté le 01/05/2023 à 00 :35.

² BRETEGNIER, Sécurité et insécurité linguistique. op.cit.,p236.

³ CERQUIGLINI, B., L'Accent du souvenir. Paris, Minuit, 1995, P161 . Cité par PAVEAU Anne-Marie, les formes graphiques de l'insécurité linguistique : exemple de l'accent circonflexe, Le Français

Ainsi cette complexité conduit le locuteur vers un état non sécurisé, sans oublier la pression sociale ; « *En effet, les manifestations du langage qu'elles soient orales ou écrites sont soumises à une pression sociale... Il y a une dualité dans l'orthographe : elle est un système d'écriture et une norme sociale* »¹. On peut dire que l'insécurité linguistique à l'écrit est un phénomène socio-scriptural commun aux scripteurs du français, aussi tôt technique quand –à nos jours- la communication est bien marquée par des outils électroniques,

Sur des graphies avec outil informatique, et en contexte surveillé, on constate l'inverse, ce qui implique que ces signes, et c'est tout particulièrement le cas du circonflexe, n'ont pas grand chose à voir avec le système de la langue mais tout à voir avec des facteurs psychiques (sécurité/insécurité) et sociaux (prestige/stigmatisation), auquel s'ajoute un facteur technique²

par exemple les SMS, les chates et les commentaires sur les réseaux sociaux et surtout les courriels sur email expriment un contexte surveillé, le locuteur attend la réaction de son vis-à-vis et faire compter les représentations attendues sur son écriture même cette trace écrite reste stable et fixée devant le public.

C'est pourquoi on choisit de traiter l'insécurité linguistique à l'écrit, au temps que plusieurs chercheurs traitent l'insécurité linguistique à l'oral où les causes et mêmes les conséquences sont presque clairs, donc notre partie pratique analysera l'insécurité linguistique sur les écrits e-mails.

L'insécurité linguistique est un phénomène socio-linguistique, elle a été traitée par plusieurs sociolinguistes, ils ont cité plus d'une définition parce qu'on a une insécurité linguistique d'un locuteur contre son vis-à-vis (un étudiant devant son professeur), ou contre un groupe (un immigré dans un pays étranger), aussi il existe l'insécurité d'une minorité (régionale, groupe de migrant) devant une société plus grande.

l'insécurité linguistique est existante à l'oral et même à l'écrit. Ce phénomène se manifeste beaucoup dans le contexte surveillé (situation formelle) quelque soit la communauté (mono, bi, ou plurilingue).

Cette insécurité n'a pas une seule typologie, par exemple il y a la typologie de BRETEGNIER qui classe quatre types d'insécurité linguistique aussi CALVET et sa façon à présenter trois types différents.

aujourd'hui, 3/2010 (n° 170), p. 71-82, p75. Accès : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2010-3-page-71.htm> . consulté le 03/05/2023 à 02 :45.

¹ SAUTOT Jean Pierre. Orthographe et sentiment d'insécurité linguistique. Émotion, interaction et développement, Grenoble, France, 2001. P193-196. Accès : <https://shs.hal.science/halshs-01269752>, consulté le 01/05/2023 à 01 :10. P193.

² PAVEAU, les formes graphiques de l'insécurité linguistique . op.cit.

Dernièrement, L'insécurité linguistique a un nombre indéfini des signes, tel que la fluctuation stylistique, balbutiement, le peur de la perception illégitime de son discours, le sentiment d'infériorité et l'hypercorrection qui constante un grand témoin à cette insécurité.

Chapitre II

**L'insécurité linguistique à l'écrit
chez les étudiants de Master II**

SDL français - Tébessa

Pour traiter pratiquement le sujet de l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de français, on classe cette partie pratique en deux, une part sera réservée à la présentation et à la description de l'échantillon, le corpus et le questionnaire avec leur contexte spatio-temporel. La deuxième donnera une analyse descripto-interprétative aux résultats du questionnaire et aux messages emails envoyés par les étudiant(e)s à leurs encadrant(e)s.

1. Présentation et description

1.1. Public

On choisit les étudiant(e)s de master II sciences du langage français, département de lettres et langue françaises, faculté des lettres et des langues, université echahid chaikh Larbi TBESSI, Tébessa-Algérie, 2022/ 2023) parce que les publics « *semblent les plus touchés par l'insécurité linguistique sont les locuteurs d'une langue autre que celle officielle ou légitime comme les migrants, les apprenants de langues étrangères (élèves, étudiants...), etc.,* »¹. Le public de cette recherche c'est les étudiants de master II science du langage français, département de lettres et langue française, faculté des lettres et des langues, université echahid chaikh Larbi TBESSI, Tébessa-Algérie, 2022/ 2023, cette promotion contient 77 étudiant(e)s classés en trois (3) groupes. Ils ont étudié deux années pour obtenir le diplôme de Master en français ; pendant quatre semestres ; les trois premiers semestres, une étude en présence, ils ont 15 modules à chaque semestres, et le quatrième et dernier semestre est réservé à la préparation d'un mémoire de fin d'étude sous l'encadrement d'un professeur qui dirige le travail.

1.2. Corpus

L'email est un moyen de communication formelle, utilisée pour la correspondance officielle dans plusieurs contextes, le message email a une forme spéciale commençant par l'objet, une salutation formelle, le corps du texte, remerciement et une pièce jointe si elle existe.

Durant la préparation du mémoire de fin d'étude, les étudiants ont besoin de communiquer avec leurs encadrant(e)s par téléphone, en présence dans les séances d'encadrement ou par la boîte électronique : e-mail. On choisit d'analyser ce dernier (les messages sur mail) car ils présentent une trace fixée par l'écriture, aussi riche des représentations de l'insécurité linguistique dans un contexte surveillé. Des janvier jusqu'à mai, on a collecté plus d'un 50 messages envoyés par différent(e)s étudiant(e)s aux encadrant(e)s sur email pour les analyser.

¹ MESSAOUDI, *Insécurité linguistique*, op.cit.

1.3. Questionnaire

Le questionnaire est un instrument efficace dans les recherches en sciences humaines et sociales, et dans notre enquête, il nous offre des informations rigoureuses sur notre sujet, qui nous aident à plonger plus loin dans les manifestations de l'insécurité linguistique chez les étudiant(e)s collègues.

Ce questionnaire a été **en ligne**, il se créait sur **google forms**, et On a lancé le lien sur le groupe facebook aussi groupe messenger de notre promotion, et on l'a partagé par mail avec nos collègues entre le 29 mai jusqu'au 3 juin. Il y a presque **60 réponses** de 77 étudiant(e)s de Master II SDL, parce qu' « *avec les questionnaires en ligne, le taux de réponse est souvent assez bas. (...) Il faut également tenir compte du fait que les emails invitant à répondre à un questionnaire en ligne sont souvent négligés par leurs destinataires qui doivent faire un tri parmi les nombreux messages électroniques reçus quotidiennement.* »¹ Après la vérification on a gardé **57 réponses acceptables** pour l'analyse.

Le questionnaire reste disponible sur le lien suivant :

<https://forms.gle/8mUy9wngLJtrmFw47>

Ou par scanner le code QR suivant :



Ce questionnaire* contient 13 questions différentes, entre les questions fermées, ouvertes, et semi-ouvertes.

On commence premièrement par deux questions fermées sur le sexe et l'âge, ces deux questions nous permettent à classer et analyser les réponses selon le genre, homme ou femme, et selon la tranche d'âge.

Deuxièmement on pose deux questions sur le niveau de la langue française, une est fermée : évalue la maîtrise de la langue parmi trois choix : mal, assez, et parfaitement. La deuxième est fermée : interroge si les étudiant(e)s ont des difficultés pendant la communication, cette question serre à identifier les difficultés rencontrées par une question semi-ouverte précise le genre de difficulté : linguistique, psychique, social avec une autre choix avec un espace d'écriture.

Troisièmement, on cherche l'insécurité linguistique chez les étudiant(e)s de Master II par trois parties, dans la première, on teste le sentiment des étudiants

¹ FENNETEAU Hervé, enquête : entretien et questionnaire, Dunod, Paris, 2015, p61.

* Une copie de ce questionnaire sera jointe aux annexes, avec quelques exemples de différentes réponses.

durant l'expression, si ils se sentent plus à l'aise quand ils s'exprime à l'oral ou à l'écrit. Avec un espace pour justifier leur réponse.

La prochaine partie se concerne la relation étudiant-professeur/étudiant-encadrant : est-ce que l'étudiant a peur de se tremper devant ses professeur et s'il a peur d'être critiquer par son encadrant. Les choix de répondre à ses deux questions se limitent en trois : oui, peut-être, non.

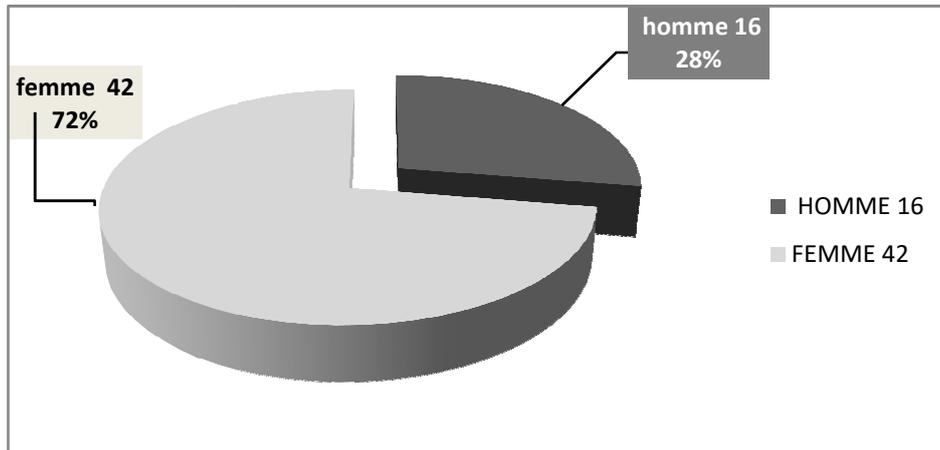
Puis la dernière partie sur l'outil préféré à communiquer avec l'encadrant, est-ce que les étudiants préfèrent l'appel téléphonique ou le message email, et pourquoi. Aussi on met en question si la plupart des étudiants utilisent l'auto correcteur pendant la communication à travers la boîte email.

On conclut notre questionnaire par une question ouverte, on a posé : que pensez-vous sur l'insécurité linguistique ?

2. Analyse et interprétations

2.1. Analyse des réponses au questionnaire

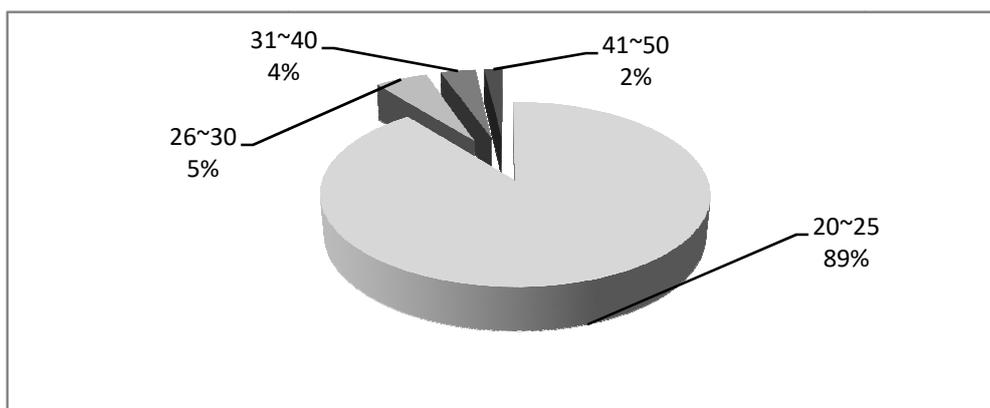
2.1.1. Les enquêtés du questionnaire sont **16 hommes** et **41 femmes**



Un graphique circulaire montrant le sexe des enquêtés

On remarque que le genre féminin se présente la majorité des enquêtés 72 pour cent, et ça suit le taux des étudiantes qui se passent leur étude en Master II SDL, elles se présentent 75.3% de la toute promotion. Par contre, les étudiants masculins restent minorité, la promotion compte 19 étudiants = 24.6% , ce questionnaire obtient la réponse de 16 étudiants de ces 19 inscrits en Master II SDL.

2.1.2. **La tranche d'âge :**

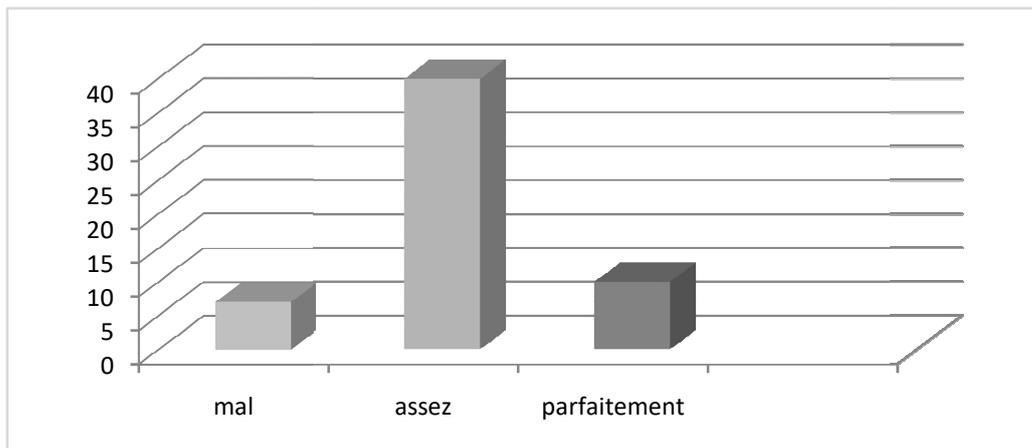


Un graphique circulaire présente l'âge des enquêtés

Il parut clairement que les étudiants ont l'âge entre 20 et 25 sont la grande majorité, ils sont 51 enquêtés, tandis que les étudiants ont âge entre 26 et 30 sont trois et qui sont entre 31 et 40 sont deux, et une personne unique a l'âge plus de 41 ans.

La phase de 20 à 25 ans semble la plus fragile que les autres les plus grandes, elle s'est influencée facilement aussi rapidement par le contexte familial/ social/ culturel/ linguistique, etc. ce taux justifie les choix aussi les réponses des autres questions qui traitent le sentiment et les représentations de l'insécurité linguistique, par exemple s'exprimer est favorable à l'écrit qu'à l'oral ou le taux qui ont peur de se tromper ou d'être critiqué par leur professeur/encadrant, etc., on verra les autres et les détails à chaque question suivante.

2.1.3. **Maîtrisez-vous la langue française?** Les enquêtés donnent les réponses suivantes :



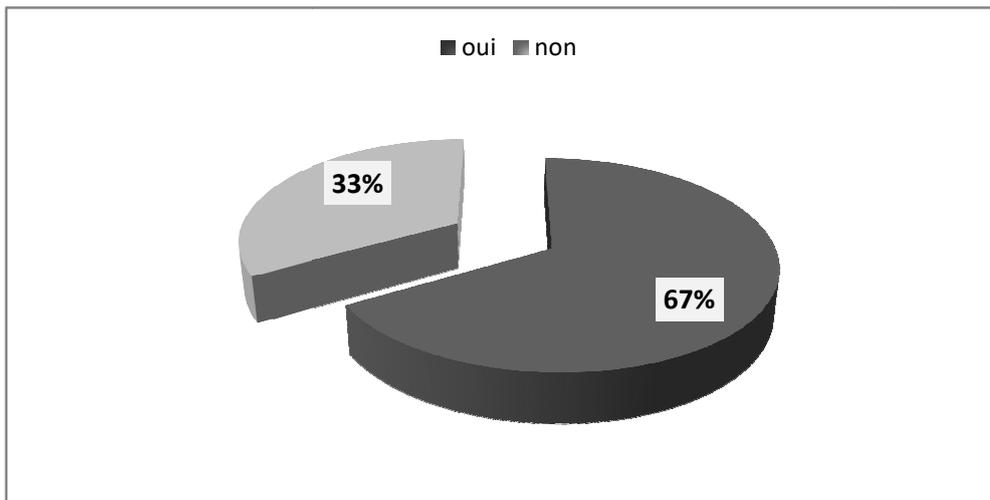
Un graphique exprimant le niveau de maîtrise du français chez les étudiants

La majorité de répondants (40 étudiants) ont évalué leur pratique de la langue française par assez, les restes : 7 étudiants ont choisi mal, et le 10 dernière ont montrés qu'ils maîtrisent parfaitement le français.

On observe que parmi une promotion complète, étudiée 5 ans pour obtenir un diplôme de master langue française, que presque le sixième seulement maîtrisent parfaitement cette langue.

N'oublie que l'absence de maîtrise produit une situation d'insécurité linguistique, dont l'étudiant fait face de l'incertitude, la doute, et la non-conscience de c'est qui est juste ou faux, ainsi il tempe dans la piège de l'hypercorrection quand il reformule son expression plus d'une fois. ça nous invite à questionner les obstacles rencontrés par les étudiants durant leur pratique linguistique.

2.1.4. Avez-vous des difficultés à communiquer en français ?

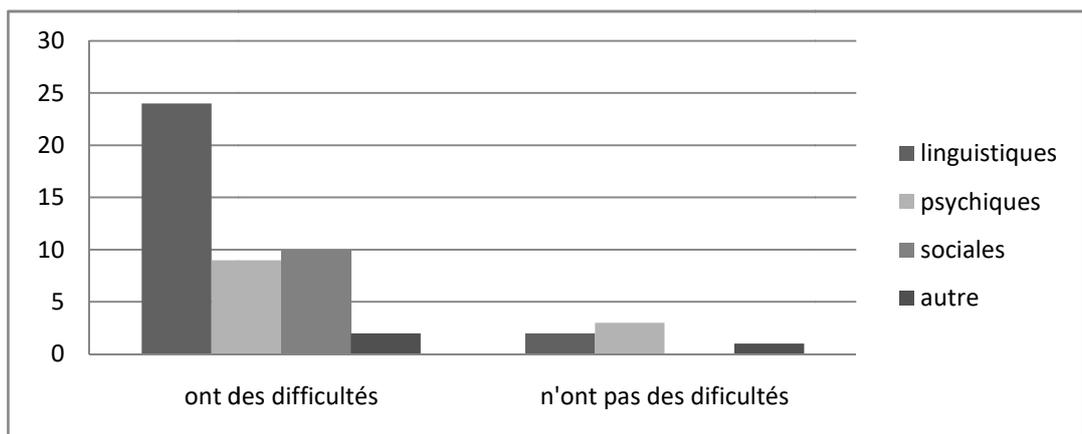


Un graphique présentant le taux des étudiants qui ont des difficultés quand ils communiquent en français

Selon le graphique, il est remarquable que la majorité des étudiants ont des difficultés durant la communication en français : 38 étudiants rencontrent des obstacles à communiquer avec cette langue, et 19 seulement n'ont pas des difficultés alors ils peuvent prolonger confortablement à la prise de parole dans la classe ou une discussion avec le cadre académique.

Pour passer à l'analyse il faut identifier le genre de problèmes liés à ces difficultés par la question complémentaire suivante:

2.1.5. Si oui, ces difficultés sont liées à quels genre de problèmes ?



Un graphique montrant les genres des difficultés rencontrées par les enquêtés

Tout d'abord, il y a deux parties de réponses reçues : la première part ; ce sont les choix des enquêtés qui déclarent qu'ils ont eu des difficultés et pour la deuxième les enquêtés qui n'ont pas eu des difficultés ils proposent des genres de problèmes possibles.

Dans la première catégorie, la difficulté la plus rencontrée par les étudiants c'est celle linguistique et même les gens qui choisissaient autre, ils ont cité le problème concernant la lexique et la conjugaison, c'est-à-dire plus d'un 26 étudiants souffrent langagièrement, cela dépend de la faiblesse de l'éducation de base dans les années de primaire ou moyenne, ou la négligence des étudiants durant la séance d'étude ou ne bien former aux principes de la langue, aussi le manque de pratique collective. Toutes ces causes peuvent créer des obstacles langagiers pendant la période de spécialisation.

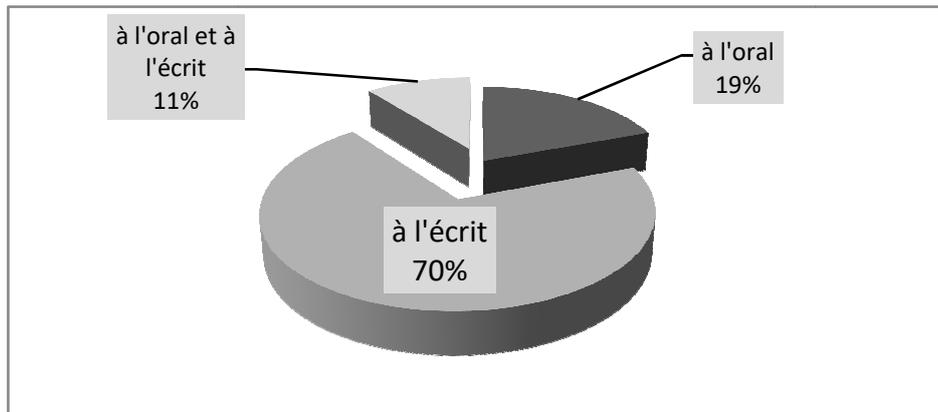
Pour la suite, 9 étudiants ont montré qu'ils ont des difficultés psychiques, comme le bégaiement, balbutiement et la timidité, cela peut créer une barrière psychologique qui les empêche de communiquer en français avec les autres.

Et 10 étudiants ont confirmé que les problèmes sociaux tel que l'état familial, l'étape sociale ou le lieu de résidence faire face à leur situation communicative.

Et pour la deuxième catégorie, on observe que les obstacles psychiques sont les plus répondus chez un étudiant qui a dépassé les difficultés linguistiques et sociales. Quelqu'un qui maîtrise les règles de grammaire et la conjugaison et a un bagage lexical suffisant c'est bien sûr qu'il peut communiquer en français facilement, mais le problème quand il n'entraîne assez à parler devant l'autrui va provoquer le sentiment de mal confiance en soi et cela conduit aux troubles langagiers comme le bégaiement.

Les difficultés et les obstacles cités jouent un rôle primordial en faisant les étudiants se sentir -sans conscience- insécurisés, il se trouve ensemble des étudiants qui préfèrent le silence, en évitant tout contact direct dans l'entourage universitaire. Comme si présente la question suivante.

2.1.6. Vous sentez-vous plus à l'aise quand vous vous exprimez à l'oral ou à l'écrit?



Un graphique présente la manière la plus confortable de s'exprimer

D'après ce graphique, la minorité (6 personnes seulement) ont la capacité de s'exprimer à l'oral et à l'écrit sans face de sentiment de malaise. On a obtenu deux justifications, l'une : « *J'ai la capacité linguistique* » et l'autre c'est : « *Hmdlh [abréviation veut dire merci Dieu] je la maîtrise* ».

Puis il y a 11 étudiants se sont sentis plus à l'aise dans l'expression orale qu'écrite, ils justifiaient ce sentiment par l'indulgence aux erreurs à la situation orale même la négligence de plusieurs règles qui doit les respecter à l'écrit. :

« *Les erreurs ne [se] comptent pas* »

« *Je suis libre quand je parle [à l'oral] ms a [mais à] l'écrit non* »

« *Dans l'orale [situation orale], ils peuvent ignorer les erreurs, contrairement à l'écriture* »

« *Parce que j'ai des difficultés de [à] construire une phrase sans [faire] faute d'orthographe* »

« *Je pense que j'ai prononcé bien tous les lettres aussi je peux utiliser la grammaire d'une façon facile qu'à l'écrit* »

« *Par ce [parce] que c'est plus familier, sans faire un retour aux règles du langage* »

« *J'ai des difficultés de [la] conjugaison* »

Ces causes citées par les étudiants présentent une échappatoire d'une situation insécurisée et pour garder l'état linguistique toute sécurisée, ils choisissent de se libérer des règles d'orthographe comme les consonnes qui est marquées à l'écriture mais ne les jamais prononce, ou les syllabes qui ont la même prononciation mais pas

la même écriture. Ce genre de complexité linguistique fait les enquêtés choisir l'expression orale librement.

Finalement la grande majorité (40 étudiants) se sent plus à l'aise quand elle s'exprime à l'écrit, ils ont choisi ce type d'expression pour éviter la confrontation directe où ils ont peur de parler devant les gens alors ils se sentent stressés et peuvent être oublier les mots ou quoi ils doivent présenter. On classe les justifications de cette partie dans le tableau suivant :

Facteur de temps pour réfléchir et corriger les fautes	<i>-J'ai le temps pour réfléchir</i>
	<i>-Je peux revenir et corriger mes erreurs à l'écrit</i>
	<i>-Je réfléchi [réfléchis] bien et j exprime a [à] l'aise</i>
	<i>-A l'écrit je remarque mes fautes et j'ai corrigé [je les corrige]</i>
	<i>-Je peux corriger les erreurs</i>
	<i>-Je vois mes fautes</i>
	<i>-À l'écrit on a le temps de [pour] réfléchir à ce que nous voudrions dire ainsi de bien choisir les mots et les phrases pertinents.</i>
	<i>-[il] Ya plus de temp[temps] pour s'exprimer</i>
	<i>-Parceque [parce que] contrairement à l'orale[oral], je trouve assez de temps pour réfléchir bien à ce que je vais écrire, aussi la possibilité d'écrire des mots erronés sera faible.</i>
	<i>-Pour réfléchir mes informations a [à] l'aise</i>
Facteur psycho-	<i>-J'ai le temps à reproduire mes expressions</i>
	<i>-J'ai peur de faire les erreurs</i>
	<i>-je prend mon temps, aussi éviter [éviter] l'affrontement direct [direct]</i>

linguistique

- J'ai peur de s'exprimer à l'oral
- Parce que à l'écrit, je suis libre et personne ne me suit
- Car j'ai peur de tomber dans des erreurs de langue donc l'écriture me donne l'occasion à réfléchir
- Des fois je ne trouve pas les termes qui s'exprime ma situation et des fois à cause le stress
- C'est plus simple qu'à l'oral
- Je trouve beaucoup des informations a écrit[à écrire] par contre à l'oral j'ai oublié beaucoup des choses sans faire attention

**Capacité
personnelle**

- Par ce que la grammaire française [française] elle est plus difficile quand tu parle ,c'est mieu a écrire [mieux à écrire]
- Vu le bagage linguistique acquis durant des années de lectures
- Difficultés avec la grammaire
- J'ai des difficultés de conjugaison

**Maîtrise
et pratique**

- Parce que je maitrise l'écrit que l'orale
- Je préfère communiquer par l'écrit parce que j'ai pas maîtriser bien la langue française et ça s'améliore inchallah [abréviation arabe veut dire si Dieu veut]
- Je préfère l'écriture et exprimer mieux de parler parceque [parce que] c'est la talente [le talent]

Choix émotionnel

- Parceque [parce que] lorsque je commence à écrire je me sens que mon cœur est parle
- J'aime beaucoup l'écriture

-Jamie écrire

*Parceque [parce que] j'aime pas l'exprime[expression]
oral*

-j'aime pas l'oral

Selon le tableau ci-dessus, on observe que la majorité des enquêtés ont besoin un assez de temps pour bien réfléchir et pour remarquer les erreurs produits puis les corriger, cette justification lance l'alerte que la formation d'expression et de compréhension orale est très faible, et doit faire les institutions cherchent des solutions effectives pour améliorer le niveau de s'exprimer et comprendre à l'oral. A la deuxième place, il y a le facteur psychique, un nombre pas mal des étudiants ont peur d'attirer l'attention quand se tromper et faire des erreurs devant son vis-à-vis ainsi pour dépasser le stress et la pression de parler devant un public. Les restes des enquêtés ont justifié comme c'est la capacité et la maîtrise de l'écriture et l'envie personnelle ces trois eux guident à se sentir plus à l'aise durant l'expression écrite.

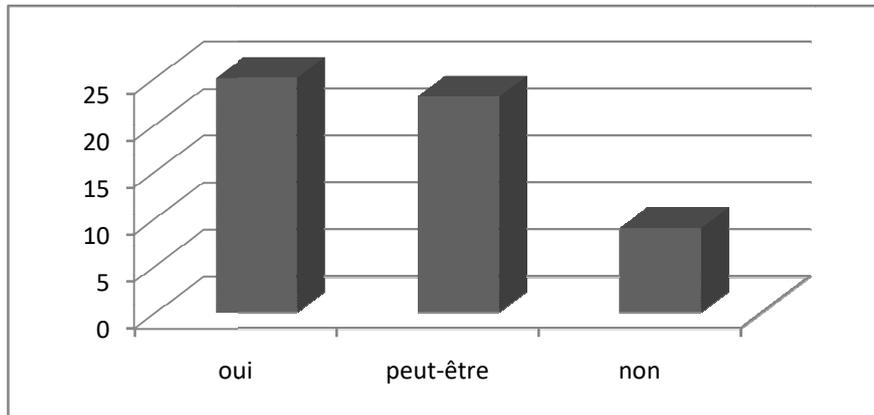
la situation si présente menace à tomber dans la grille de l'insécurité linguistique, parce que les étudiants pensent qu'ils peuvent s'enfuir de l'insécurité quand ils choisissent à exprimer en écriture par contre à l'oral, oubliant que « *tout individu s'exprimant dans une langue étrangère peut se trouver dans la situation où il va être confronté à des doutes quant à la qualité de son expression, à l'oral mais aussi à l'écrit* »¹. Cela va voir en détailles dans l'analyse des messages emails dont on observe les marque de l'insécurité linguistique marquée à l'écrit.

¹ SOLCAN , op.cit.

2.1.7. On a choisi de poser ces deux questions suivantes pour collecter des informations sur la relation étudiant-professeur et étudiant-encadrant ; cette relation va nous aider à expliquer l'état de l'insécurité linguistique chez les étudiants. Considérant que la peur est un signe important d'insécurité linguistique.

D'abord, On va décrire les résultats de deux questions selon les graphiques de réponses, puis on donnera une analyse comparative de deux questions en parallèle.

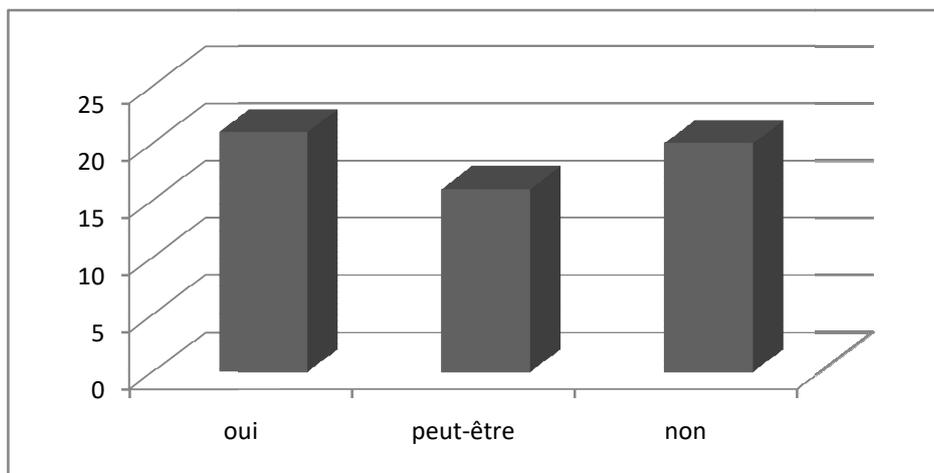
Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs?



Un graphique montrant le taux de peur chez les étudiants de se tromper devant leurs professeurs

L'observation de ce graphique de réponses montre que 9 seulement de 57 enquêtés n'ont pas de peur de se tromper devant les professeurs, et 48 ont cette peur d'une manière sûre ou d'une autre incertitude ; il y a 25 étudiants ont confirmé leur sentiment de peur durant la discussion avec les professeurs et le 23 restés ont posé la possibilité d'avoir cet état.

Avez-vous peur d'être critiqué par votre encadrant?

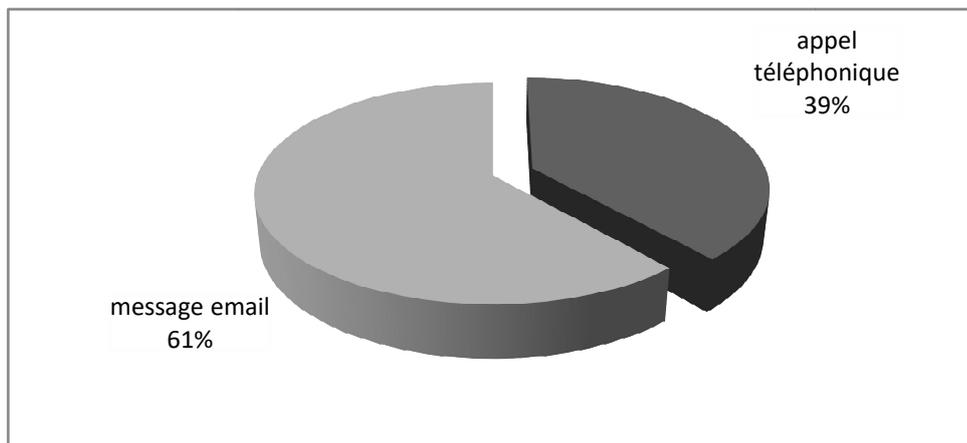


Un graphique montrant le taux de peur chez les étudiants de d'être critiqué par leur encadrant

Par contre à la question précédente, plus de tiers des enquêtés (20 étudiants) n'ont jamais peur d'être critiqué par leur encadrant. Et 16 personnes peuvent probablement avoir un sentiment de peur. Et 21 étudiants présentent ils ont sûrement de peur de la critique.

A travers ces deux questions, la remarque la plus claire c'est que la relation étudiant-encadrant est plus flexible que celle entre étudiant-professeur. Mais il ne faut pas oublier que la majorité des étudiants ont un obstacle pendant l'agissement avec le cadre académique, cet obstacle peut être un barrage psychologique, une faiblesse de pratique langagière, mal acceptation des corrections et directions d'une part, d'autre part il peut être que certains professeurs ne prennent la manière de rectification des fautes académiquement ; c'est pas nécessaire au cycle universitaire ; même les actions d'enfance, au primaire /moyenne ou secondaire peuvent laisser de traces de crainte. Il est confirmé que « *les violences verbales et physiques vécues pendant l'enfance et l'adolescence créent une fragilité particulière, un besoin de réassurance auquel doivent répondre des actes concrets mais aussi la verbalisation de cette garantie que tout sera mis en œuvre pour les protéger.* »¹ Ainsi, il faut citer que il se trouve un autre facteur, c'est l'intimidation et la moquerie des étudiants collègues nourrit la peur de se tromper devant la classe, et cela justifier encore une fois pourquoi les étudiants ont moins de peur quand ils travailler avec l'encadrant.

2.1.8. Quel moyen de communication préférez-vous utiliser pour communiquer avec votre encadrant ?



Un graphique montrant le moyen préféré à la communication avec l'encadrant

Ce graphique manifeste que les utilisateurs des messages emails sont la majorité, ils se présentent 35 étudiants préfèrent communiquer avec son encadrant sur la boîte électronique, alors que 22 enquêtés ont choisi la communication orale

¹ MORGNY Synthia et AL , Derrière les masques la souffrance mentale de jeunes, PRESSES de l'EHESP, Rennes, 2022, p106.

par l'appel téléphonique. Ces dernières ont identifié les causes telle que la simplicité et la rapidité, la fiabilité de comprendre, pour éviter les erreurs fixés par l'écriture et l'usage de l'arabe (dialecte). La plus part de raisons annoncées sont parues comme une sortie de l'insécurité linguistique.

- Cet outil permet de prendre la réponse de nos questions rapidement*
- Je vois que l'appel téléphonique aident beaucoup plus pour la compréhension*
- Pour mieux comprendre ses recommandations*
- La comprehension [compréhension]*
- Pourquoi vous préférez de communiquer par l'appel téléphonique**
 - Le téléphone me facilite la tâche*
 - Pour bien se faire comprendre*
 - Facilité la communication*
 - J'utilise l'arabe*
- Avec votre encadrant**
 - C'est plus pratique*
 - Parce que j'ai des difficultés de construire une phrase sans fautes d'orthographes*
 - Parce que c'est plus facile*
 - L'appel téléphonique plus efficace pour comprendre les recommandations*
 - Tré [très] facile par contre message e mail*
 - Pour faciliter la compréhension*
 - Facile*
 - Pour bien communiqué*
 - Pour bien comprendre oralement*
 - Plus vite*

Le taux exprime que le message écrit par email est plus utile pour plusieurs raisons, les enquêtés ont montré les causes et les bienfaits de cette manière à distance : un assez de temps pour corriger les fautes, les informations et les recommandations de l'encadrant sont disponibles pour les retourner plus tard, beaucoup ont exprimé que le contact sur email est moins stressé ainsi éviter le sentiment de peur qui provoque par un contact direct, l'un des enquêtés résume cet état par dire « je face l'écran [écran] pas l'encadrent ».

-Il demande ça [veut dire l'encadrant]

**Pourquoi
vous préférez
de
communiquer**

-Parce que l'écriture aide moi

*-Le message écrit peut être consulté pour vérifier les informations au
contraire l'appel*

par

-Pour la peur de mal parler

**message
email avec
votre
encadrant**

-L'écriture [écriture] est plus facile que l'oral

-Je corrige mes fautes facilement

-Je peux corriger

-J'ai le [la] chance de corriger

-je face l'écran [écran] pas l'encadrent

-J'aime écrire , je suis a l'aise et rassuré à l'écrit

*-L'email contient le vrai .. donc c'est mieux que tlphn [mieux que
téléphone]*

*-À travers email je peux l'envoyer des paragraphes entiers afin les
corriger ce qui n'est pas possible sur téléphone.*

-Simple , facile plus rassurant

-Parce que je souffre de la timidité

-J'aime écrire

-C'est un peu formel

-Jsp[abréviation de je sais pas]

-Je peux pas exprimer oralement

-Difficultés de conjugaison

-À l'écrit je m'exprime bien et je sens à l'aise

-Parceque[parce que] l'email c'est facile

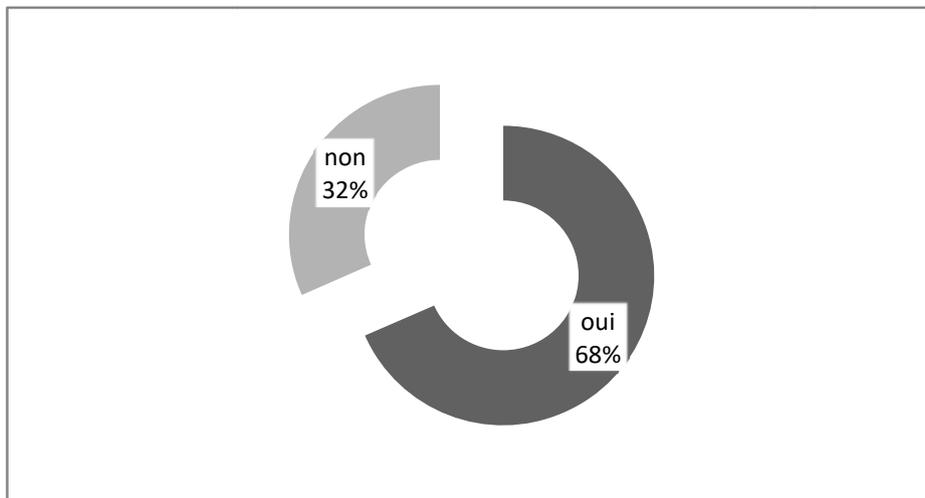
-quand je parle oralement Je me sens stressée[stressée]

-Car j'ai pas son numéro de téléphone.

-Pour éviter les stress . Réponse a distance mieux

La communication écrite à travers l'email se demande le clavier comme un moyen de frappe pas comme le manuscrit spontané, et « *les scripteurs outillés par clavier manifestent une surveillance langagière qui semble supérieure aux scripteurs manuscrits spontanés ; contrairement aux idées reçues, c'est plutôt l'écriture électronique que l'écriture manuscrite qui conserve la norme académique* »¹.

2.1.9. Utilisez-vous l'auto-correcteur dans votre courriel?



Un graphique montrant le taux d'utilisateurs d'auto-correcteur

Le taux exprime que plus de deux tiers (39 enquêtés) utilisent l'auto-correcteur, qui est un instrument de l'intelligence artificielle intégré au clavier technologique sur les appareils portables et aux ordinateurs, cet instrument donne

¹ PAVEAU , op. cit.

des suggestions, ces suggestions peuvent être accordées aux justes, mais dans un certain contexte l'auto-correcteur donne des faux choix. Cet outil reste utilisé par les étudiants pour gagner de temps et vérifier la formulation d'un texte avant d'envoyer.

Il y a 32% des enquêtés (18 étudiants) ont la confiance suffisante pour ne pas utiliser l'auto-correcteur, ils préfèrent d'envoyer le texte avec son propre style et sa propre formulation.

Retournant au facteur de temps qui permet de corriger les reformulations et qui offre « *la rapidité et la simplicité de la frappe laisse sans doute davantage de temps aux scripteurs au clavier de se poser les questions qui mènent à l'hypercorrection* »¹. Non seulement l'hypercorrection, mais aussi l'usage de l'auto-correcteur pendant la frappe sur clavier conduit sans conscience à l'hypocorrection, surtout quand ils utilisent l'auto-correcteur, par fois il suggère des adjectifs n'accordent jamais au contexte de communication. Ou ils proposent des mots non formels à une situation officielle.

2.1.10. Que pensez-vous sur l'insécurité linguistique ?

A la fin, il y a cette question qui cherche à préciser le niveau de conscience au phénomène de l'insécurité linguistique chez les étudiants de Master II SDL français à l'université de Tébéssa. On a organisé les réponses selon le sens qui le traitent.

La première observation a été choquante, on comptait plus d'un 35% des enquêtés n'ont aucune idée sur l'insécurité linguistique, 10 étudiants nous laissent un espace blanc ou des marques d'exclamation et d'interrogation, les autres ont répondu par aucune idée ou je sais pas.

« -Aucune idée

-J'ai pas d'idée

-Bref jsp [abréviation de je sais pas]

-Je sais pas

-Aucune idée

-Je sais pas

- Peut-être

-Je ne sais pas »

On a dit choquante parce que les étudiants ont pris au première année Master un module de sociolinguistique et qui réserve un cours sous titre 'l'insécurité

¹ Ibid.

linguistique', c'est de l'absence aux cours ou la négligence pendant la séance, aussi le 9% suivants ont juste décrit le sentiment du mal par bref mots :

« -*Ca fait mal*

-*Mal sentiment*

-*Pas bien*

-*Sentiments mal*

-*Très mal* »

Les deux réponses suivants choisissaient le mot racine 'sécurité' pour définir l'insécurité linguistique.

« -*Il faut toujours faire une sécurité à votre linguistique*

-*Contraire de de[la] sécurité* »

Puis il y a 21% des enquêtés ont identifié l'insécurité linguistique comme un phénomène langagière/sociolinguistique/psycholinguistique on citant qu'elle se manifeste au contexte de non-natifs algérien / scolaire :

« -*Un phénomène sociolinguistique*

-*Un phénomène qui se propage dans le milieu étudiantin .*

-*Un phénomène psycholinguistique mais je n'ai pas beaucoup des idées sur ce sujet.*

-*Phénomène existe partout*

-*C'est une phénomène très difficile*

-*Est un phénomène*

-*Un phénomène sociolinguistique*

-*Elle dépend de la situation et du contexte*

-*Je pense que l'insécurité linguistique est un phénomène très répandu dans la société -algérienne, le cas de l'Algérie le mauvaise utilisation des langues résulte l'insécurité linguistique*

-*C'est un phénomène langagière existe réellement au milieu des étudiants*

-C'est quelque chose de normal, par équin est pas des natif speakers.

-Elle est un phénomène linguistique qui touche les langues , elle est peut-être le mal respect des règles d'une langue. »

En suite, le 26.5% présentés par 15 étudiants ont insisté au sentiment du locuteur ; ils manifestaient le sentiment de peur et d'hésitation ainsi l'absence de confort et la confiance en soi-même et la faiblesse personnelle :

« -C'est l'absence d'un sentiment de confort linguistique chez le locuteur.

-C'est un peur des critiques des gens

-C'est l'hésitation lorsqu'on parle, et manque de confiance aussi

-La personne n'a pas courageux et n'a pas une capacité linguistique

-C'est un sentiment de peur et anxiété

-On doit avoir une certaine confiance en soi

-C'est un manque du confiance, qu'il est très important de traiter

-Ne veut pas parler devant les autres

-Ne peut pas s'exprimer

-Peur des fautes

-est un état psychique

-Problème de communication

-Peur de parler

-Manque de confiance a soi même

-L'insécurité linguistique est un résultat du sens d'avoir peur d'être critiqué par ceux qui nous entourent.

-Faiblesse linguistique et personnelle »

Les deux expressions suivantes cherchant des solutions à l'insécurité linguistique, la première a appelé à reconstruire les stratégies d'apprentissage de langues étrangères, mais le deuxième confirmait que l'insécurité linguistique faire

nous –inconsciemment- maîtriser la langue étrangère, poussé par le désir d'amélioration.

«- C'est un phénomène sociolinguistique qui nécessite la mise en œuvre de certains stratégies d'apprentissage soit linguistiques ou culturels ou même psychiques selon chaque situation de communication. »

« -Incontiamment [inconsciemment], l'insécurité linguistique nous posse [pousse] pour maîtriser la langue . »

Dernière réponse présente un modèle plus normatif parmi les précédentes, cet enquêté a donné par son expression une définition assez suffisante entourant ce phénomène linguistique :

« -C'est l'absence d'un sentiment de confort chez le locuteur. Ce phénomène que l'on retrouve toujours quand on parle une langue étrangère, surtout notre culture, est limité ».

En conclusion, les réponses au questionnaire nous montraient que malgré la majorité maîtrisant la langue française suffisamment, ils ont encore des difficultés linguistiques, psychologiques et sociales. Ces difficultés chez les étudiants plus jeunes provoquent le sentiment de malaise, ce dernier est un état d'insécurité linguistique, on a vu que cette majorité pense qu'elle peut se sentir plus à l'aise quand elle évite de s'exprimer oralement, ils ont choisi l'expression écrite comme la plus sécurisée, en évitant l'opposition de l'autre avec un assez de temps pour réfléchir et corriger la rédaction, cependant le problème qui a été né ici c'est que les enquêtés ont favorisé la communication écrite (par exemple la communication avec l'encadrant à travers email) ont encore une grande peur d'être critiqués ou de se tromper devant le professeur/encadrant, cela nous conduit à approfondir plus loin dans l'analyse, on a collecté un nombre assez grand de messages écrits par nos enquêtés à leurs encadrants sur email.

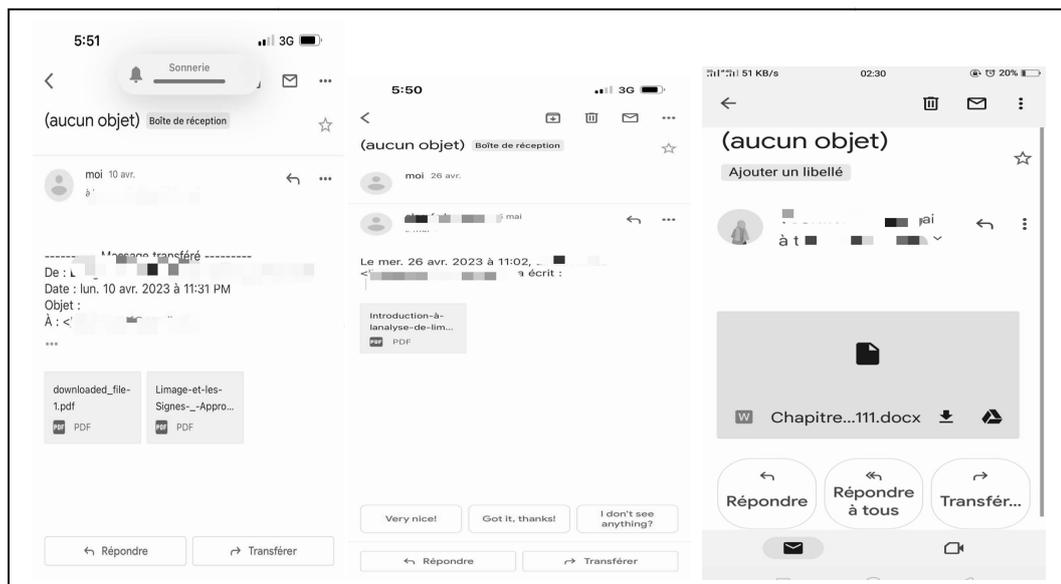
2.2. Description et analyse interprétative des messages emails

Dans les lignes suivantes on va chercher l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants de Master II SDL d'après les messages emails capturés durant la discussion avec l'encadrant pendant la préparation du mémoire de fin d'étude.

On rappelant que les résultats du questionnaire ont montré que la communication écrite sur email est la plus favorable chez les étudiants, on usage des outils d'aide : un clavier numérique et un auto-correcteur intégré parce que dans tous les cas « *la matérialité de l'outil d'écriture joue un rôle* »¹ important. ; ce le facteur technique à coté des facteurs psychiques et sociaux, dans son article qui traite l'insécurité linguistique à l'écrit à travers l'étude des accents, PAVEAU a cité : « *Sur des graphies avec outil informatique, et en contexte surveillé, on constate l'inverse, ce qui implique que ces signes, et c'est tout particulièrement le cas du circonflexe, n'ont pas grand chose à voir avec le système de la langue mais tout à voir avec des facteurs psychiques (sécurité/insécurité) et sociaux (prestige/stigmatisation), auquel s'ajoute un facteur technique* ».²

Pour une analyse rigoureuse, on classe les messages obtenus sur 3 catégories :

2.2.1. La première catégorie : cette catégorie se représente par des messages vides (sans texte), accompagné avec une pièce jointe qui est généralement un fichier au format WORD ou PDF rempli les travaux des étudiants pendant la progression de la rédaction du mémoire, ces messages ont envoyé sans écrire aucun mot définitif. On compte dix (10) messages comme les exemples suivants :



¹ PAVEAU , op.cit.

² Ibid.

L'absence d'un texte explicatif ou un titre objectif dans ce groupe de messages montre une grande faiblesse linguistique, non pas l'absence d'explication, mais aussi ils ont envoyé leur message sans expression brève de salutation comme salut !

Avec ce niveau de faiblesse on peut imaginer que ces étudiants sont même isolés de son entourage universitaire. L'obstacle langagier les empêche à participer comme c'est leurs collègues dans différentes situations.

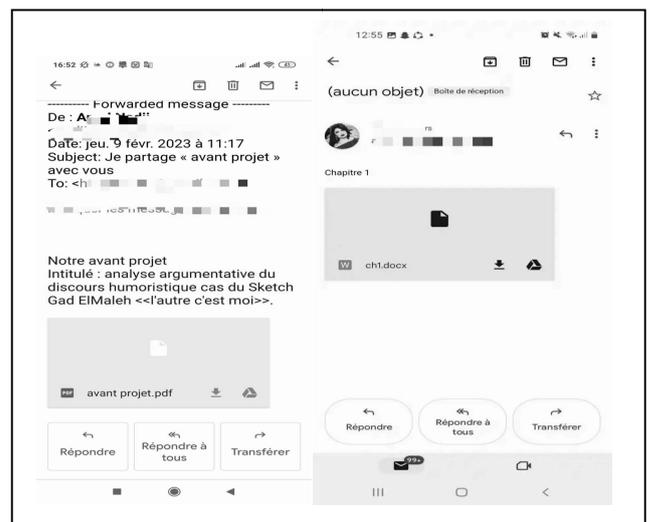
Ce genre des étudiants souffrent de l'insécurité linguistique. Parce qu'ils ont une grande peur de jugement quand ils font des erreurs dans telle ou telle discussion surveillante. Et pour se transformer à l'état sécurisé ils doivent s'intégrer dans leur environnement universitaire ; participer dans les discussions en et dehors la classe, participer au cours supplémentaires et pratiquer la langue française chaque jour aussi il faut être flexible et accepter les conseils.

2.2.2. La deuxième catégorie : ce groupe collecte les messages se présentent sous forme des phrases très courtes, comme l'onomatopée qui est une expression se compose par un, deux ou trois mots seulement, ces expressions peuvent être une salutation, une remercie, un compliment, ou le titre du fichier accompagné, ce genre est très accepté en linguistique pragmatique ; il respecte les maximes de conversation mais ici il semble exagéré dans certain cas.

On a obtenu 20 message de ce genre, la plupart d'entre eux sont des réponses aux emails des encadrants. Cette catégorie sera détaillée selon quatre exemples

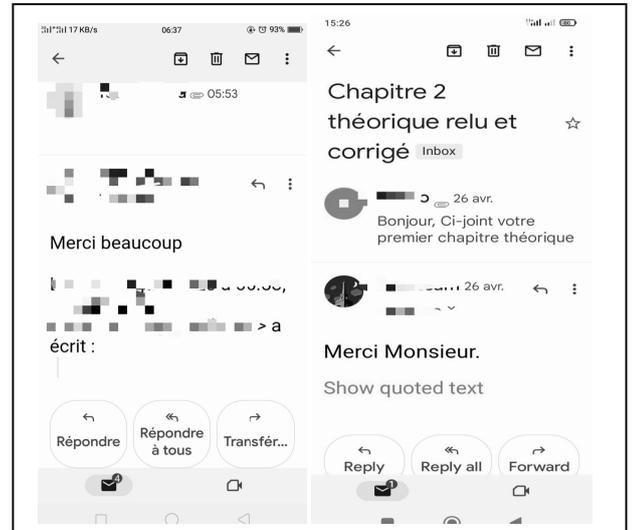
- Exemple des messages envoyés contiennent le titre de pièce jointe seulement :

Cet exemple est très similaire à la catégorie précédente (messages sans texte), ces messages ne respectent jamais le modèle formel ; on remarque qu'ils ont récrit le titre de fichier accompagné sans objet d'envoi, salutation au début et à la fin, ou une explication, ce groupe d'étudiants montre aussi une faiblesse langagière, et communicative, c'est la peur de se tromper dans l'erreur lui fait choisir de ne pas s'exprimer les idées trouvées en tête.



- Exemple de messages-réponses sous forme de remerciement :

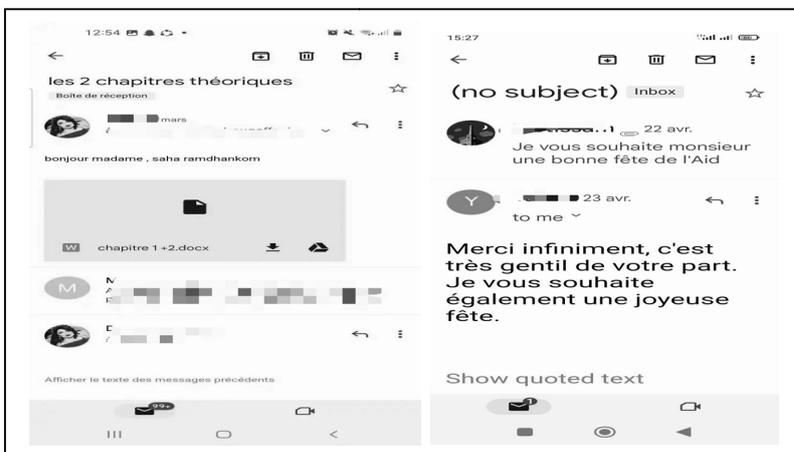
Ce deuxième exemple va traiter différemment, ce groupe de messages était une réponse-type, les étudiants ont remercié leurs encadrants sur un email envoyé utilisé « *Merci beaucoup/ Merci Monsieur* », ce genre est assez suffisant, donc gardé la norme, il respecte les règles langagières et celles pragmatiques, ils ont agi avec l'encadrant brièvement pour ne se tomber aux erreurs.



Il y a des autres réponses des étudiants qui maîtrisent mieux la langue française, dans cette réponse l'étudiant a développé sa réaction, au lieu de dire merci seulement il ajoutait des extensions comme suit : « *D'accord monsieur merci pour le rappel, bonne soirée* ». les extensions linguistiques présente une capacité haute, ainsi un manœuvre prestigieux.

Avoir une capacité communicative-linguistique, suivre la norme habituelle, et utiliser les formes prestigieuses, ces trois peuvent sauver un locuteur d'une insécurité linguistique.

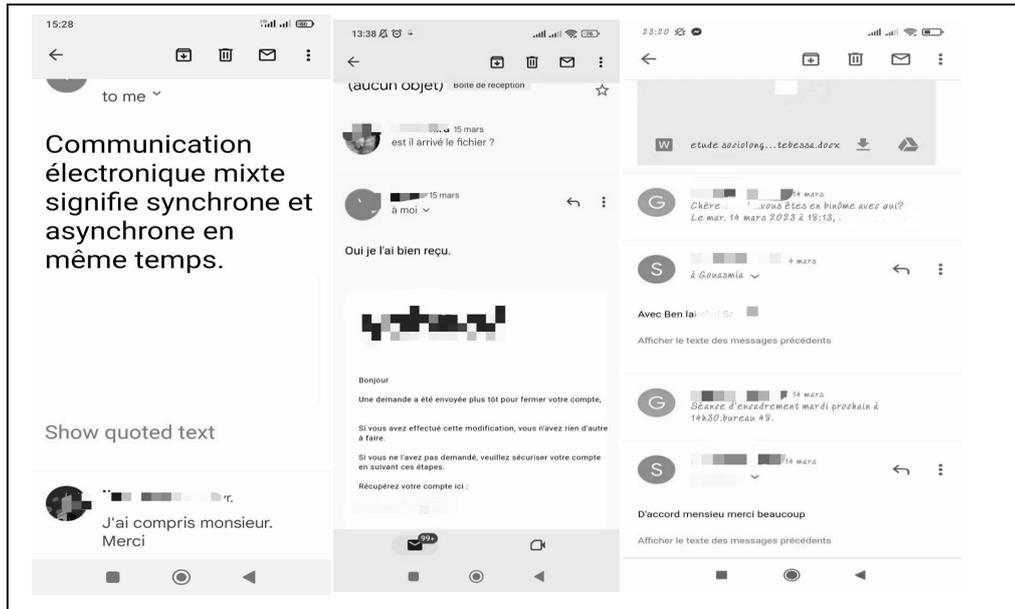
- Exemple de messages du compliment :



Cet exemple se présenté par deux modèles, le premier exprime un compliment à l'occasion du mois sacré de jeune 'ramadan', l'étudiante a utilisé, après la salutation « *bonjour madame* », et une expression algérienne en

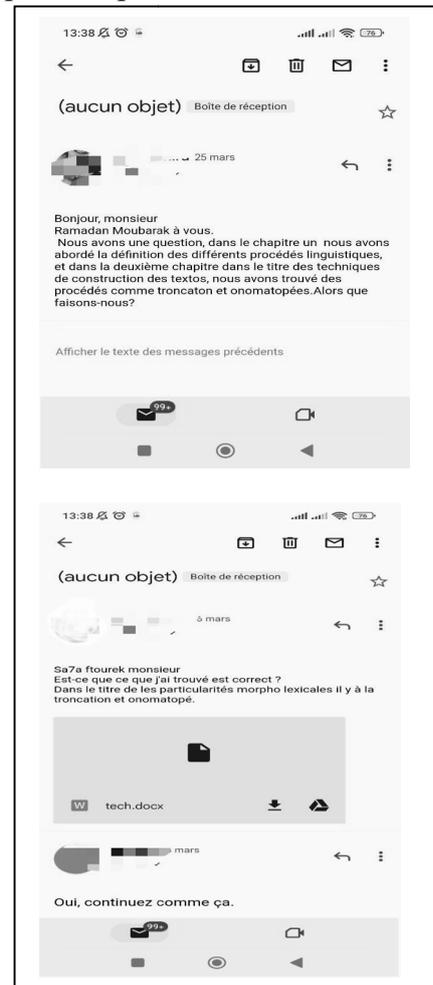
arabe dialectale : « *saha ramdhankom* » équivaut ‘bon ramadan’, c’est l’alternance codique , où le locuteur change la code et contenue la discussion avec une autre langue, l’arabe comme l’exemple présent. L’alternance codique dans certain cas marque un état d’insécurité linguistique dont le locuteur se recule vers une autre langue lui faire plus stable alors plus rassure, on remarque aussi l’absence de l’initiale.

- Exemple de messages sous forme question/réponse rapide :



Ce groupe de messages se base sur la question/réponse rapide, les étudiants ont pris un mode économiste, dont ils ont questionner « *est il arrivé le fichier ?* » ou répondre « *J'ai compris monsieur. Merci* », « *D'accord mensieu merci beaucoup* » et la réponse à la question de l’encadrant vous êtes en binôme avec qui ? l’étudiante a répondu brièvement « *Avec B....(cité le nom de sa binôme)* ».

Ces messages suivent la méthode pragmatique, précisément la manière de parler où il faut être bref pour être pertinent ; ils ont dit le nécessaire plutôt le très nécessaire. On s’intéresse ici à ces deux écrits : « *est il arrivé le fichier ?* » et « *D'accord mensieu merci beaucoup* ». La première, pour la question on remarque l’absence de l’initiale et de tiré d’union(-) entre le verbe est et le pronom il, on demandait aux étudiants à écrire cette question manuscrite ils ont écrit la forme de question juste avec un tiré d’union

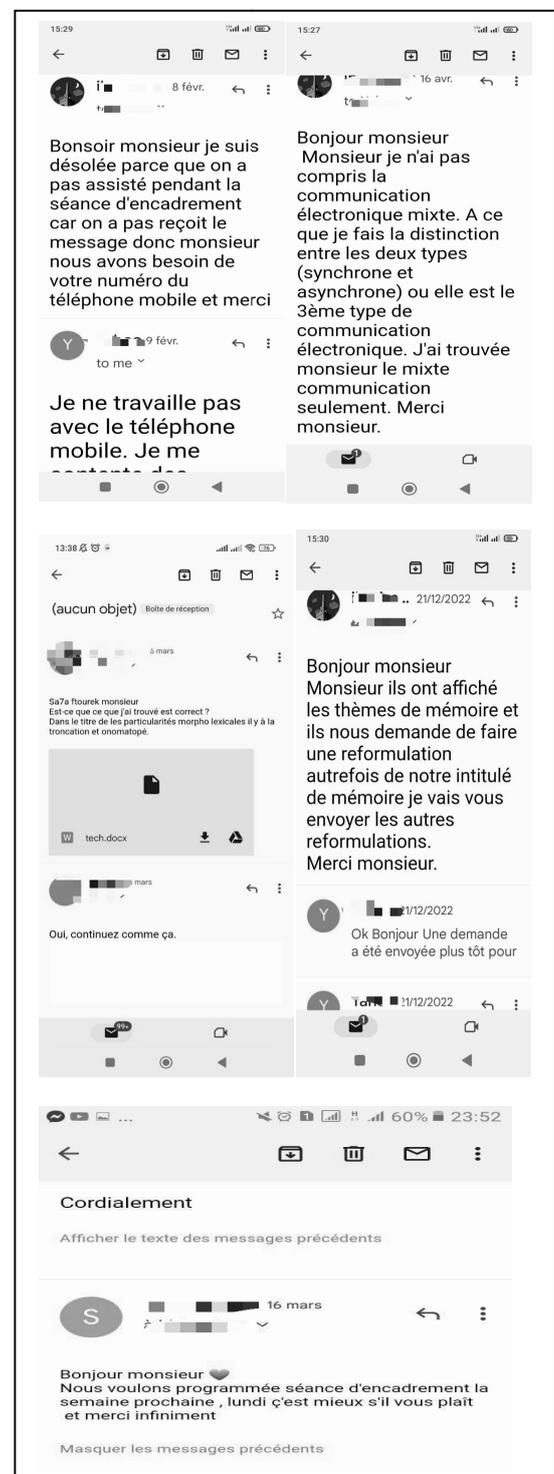


au contraire à l'écriture à travers un outil informatique, donc encore une fois le facteur technique joue un rôle important parce que les étudiants ont commencé leur apprentissage en manière traditionnelle avec les moyens de manuscrite (crayon, stylo, crée, etc.) de l'enfance, mais ils commençaient l'écriture académique sur les médias numériques récemment dans le cycle universitaire. La seconde « *D'accord monsieur merci beaucoup* » le mot monsieur est mal écrit dans cette expression, la voyelle nasale /on/ prononcée [ɔ̃] a remplacé fautivement par la voyelle nasale /en/ prononcé [ɑ̃], et la manque de la consonne /r/ à la fin du mot. Quand on compare le mot monsieur avec les autres mots de la phrase qui ont cités correctement on peut dire que les erreurs au mot monsieur se produit de la perturbation de la situation surveillée par l'encadrant.

2.2.3. La troisième catégorie : finalement il y a cette catégorie des messages qui sont respectés la structure formelle d'un email, on a collecté plus de 25 messages dont les émetteurs ont expliqué leur besoin à l'encadrant par des phrases complètes et claires. Pour analyser ces messages on les classe en cinq groupes selon l'erreur commise. Il faut citer également que le même message peut se réputer dans plus d'un groupe grâce aux erreurs produites.

- **L'alternance codique :** ces deux exemples montres le phénomène de l'alternance codique qui est le changement du code utilisant durant la parole (l'écrit). Dans le contexte entre nos mains, les étudiants rédigent les messages en français (la langue de spécialité) en parallèle ils ajoutent des expressions arabes par une transcription francophone : « *Ramadan Moubarak* » qui veut dire bon ramadan au début de ce mois sacré et « *Sa7a (saha) ftourek* » utilisé après le déjeuné au temps de couché de soleil.

«Il peut y avoir une corrélation importante entre l'affirmation identitaire d'une communauté et la valorisation de sa propre variété linguistique. Une telle revendication identitaire et linguistique peut fortement atténuer le sentiment d'insécurité linguistique dans certaines communautés



linguistique ». ¹ Mais ici, et par contre aux autres situations, l'alternance codique n'exprime pas un état d'insécurité linguistique, il exprime une intelligence socio-langagière fait le locuteur capable pour gérer une discussion dont il bien s'exprime, il mentionne sa fierté de sa religion, de ses traditions et de son groupe linguistique sans ignorer la maîtrise du français, parce « *que ces langages sont fruits des traditions et coutumes des groupes linguistiques humains qui les ont créées, **parlées et continuent de les parler.*** » ² Ainsi « *il faut tenir compte de que le langage d'un individu non seulement intègre sa personnalité, mais aussi qu'il est subordonné au groupe social auquel il appartient, en vue que c'est ce même groupe qui le lui enseigne. Par conséquent l'étendue de son vocabulaire dépend du groupe social auquel il appartient.* » ³

- **Le tiré d'union** : cette erreur répétitive est déjà traitée à la catégorie précédente, elle s'influence par le facteur technique.

- **Les verbes** : le verbe exprime une unité de base dans la structure de la plupart des langues au monde, mais la conjugaison au français présente un grand obstacle aux apprenants de cette langue, ils sont tenus à mémoriser avec compréhension les modes ; les temps ; les verbes irréguliers ; les terminaisons ; l'accord en genre et en nombre avec le sujet ; etc. à fin de l'utiliser à chaque énoncé par cette langue.

Exemple 1 : « *on a pas reçoit* » l'étudiant a utilisé 'reçoit' forme de la 3^{ème} personne singulier au présent de l'indicatif comme un participe passé au verbe recevoir au lieu de '**reçu**' le participe passé juste.

Exemple 2 : « *j'ai trouvée* » l'étudiant a accordé le participe passé avec le sujet malgré que le verbe est conjugué avec l'auxiliaire avoir qui jamais demande l'accord sauf le cas de compliment qui précède le verbe, donc il faut dire j'ai trouvé

Exemple 3 : « *il y à la* » l'étudiant ici temps à la piège d'écriture, où il a utilisé la préposition 'à' au lieu d'usage de '**a**' qui la forme de la 3^{ème} personne singulier au présent de l'indicatif. C'est l'ajout de l'accent qui change le sens entièrement.

Exemple 4 : « *ils nous demande* » l'étudiant a écrit le verbe demander avec la terminaison de la 3^{ème} personne de singulier 'e' au lieu de la terminaison de la 3^{ème} personne de pluriel 'ent' demandent parce que ces deux terminaison ont la même prononciation à l'oral.

Exemple 5 : « *nous voulons programmée* » l'étudiant a utilisé le participe passé du verbe programmer après un verbe conjugué ainsi on remarque l'accord

¹ REMYSEN, op.cit., p96-97.

² PANCHOUT Philippe, le fonctionnement du cerveau, ebook, Amazon fr, p1003.

³ Ibid., p815.

faux avec le sujet bien que la règle dit s'il y a deux verbes pour un sujet on conjugue le premier verbe et le deuxième sera à l'infinitif, alors l'expression correcte c'est nous voulons programmer.

Il parut que la conjugaison présente le point fragile des étudiants de Master II, ils ont montré une faible maîtrise de la conjugaison, cela creuse leur sécurité, parce que la conjugaison est la clé de communications avec les autres.

- **Les articles et articles contractés :** la langue française comme les autres langues romances semble un peu compliquée dans l'usage d'identifiants au nom. Par contre on trouve l'arabe par exemple utilise 'al' 'ال' pour identifier tous les noms quelque soit le genre ou le nombre avec un nul article au cas de l'indéfini, aussi l'anglais qui utilise 'the' avec les noms définis et 'a/an' avec l'indéfinis.

A la langue française propose une serie d'identifiants : Les articles définis : 'le' pour le masculin singulier, 'la' pour le féminin singulier, 'l'' pour le singulier (masculin ou féminin) qui commence par voyelle, 'les' pour le pluriel (masculin ou féminin).

Les articles indéfinis : 'un' pour le masculin singulier, 'une' pour le féminin singulier, 'des' pour le pluriel (masculin ou féminin)

Les articles contractés : quand les articles définis se situent après l'un de ces prépositions 'à' ou 'de' se transforme à une nouvelle forme intègre la préposition et l'article à un mot contracté comme suit :

à + le = au

à + les = aux

de + le = du

de + les = des

Dans le premier message l'étudiant a écrit « *dans la deuxième chapitre* » malgré que le mot chapitre est un masculin singulier alors la correction : le deuxième chapitre.

Au deuxième message l'étudiante a écrit « j'ai trouvé le mixte communication », le mot communication est un féminin singulier alors il faut dire la communication.

Au troisième message, l'étudiant a écrit « *nous voulons programmée séance d'encadrement* » on voit qu'il



a utilisé le mot séance sans aucun identifiant, ce mot est féminin singulier non précisé alors il doit un article indéfini pour le féminin singulier ‘une’ nous voulons programmer une séance.

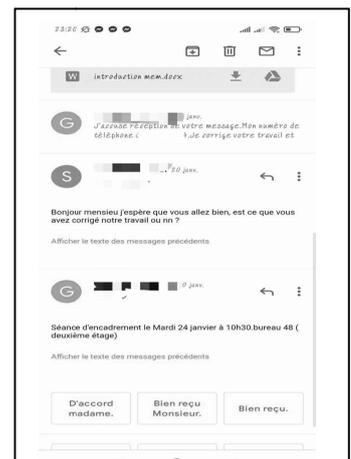
Au dernier message, ou le cas de mal traiter les articles contractés, l’étudiant a écrit « *notre intitulé de mémoire* » le mot mémoire est le compliment du nom ‘intitulé’, il exprime le travail de fin d’étude par les étudiants, il est masculin singulier donc il s’identifie par ‘le’, ce dernier quand il précède par une proposition ‘de’ devient ‘du’, alors l’expression juste c’est notre intitulé du mémoire.

Cette confusion au choix des articles avec ses formes très différentes peut causer un état d’insécurité linguistique, rend l’étudiant vulnérable de correction et critique et d’intimidations qui sont marqués l’insécurité linguistique.

- **Style et formulation** : on citait au cadre théorique que LABOV compte les fluctuations stylistiques un signe de l’insécurité linguistique, donc on a choisi quelques messages qui ont des fluctuations pour les analyser :



«... J'ai trouvée monsieur le mixte communication... » pour cette première expression on observe deux remarques : la forme orale qui appelle le récepteur au milieu de la phrase, l’étudiante là a commencé sa phrase par le sujet et son verbe puis elle coupait par le mot « monsieur » après le compliment de la phrase, alors à la forme écrite il faut respecter la structure formelle de la phrase, par exemple elle dit : Monsieur, j’ai trouvé Et la seconde concerne le compliment de la phrase « le mixte communication » malgré que la structure devient acceptable après la correction de l’article ‘le’ par ‘la’ qui convient le mot féminin singulier, la structure inversée parut plus esthétique « la communication mixte », la forme la plus esthétique c’est la plus prestigieuse.



« *Nous voulons programmée séance d’encadrement la semaine prochaine, lundi ç’est mieux ...* », on a déjà parlé sur le besoin de mot ‘séance’ d’un article, aussi il y a une faute de frappe à l’adjectif démonstratif ‘c’, qui est

l'ajout d'un cédille, aussi cette expression montre une autre utilisation de la forme d'oral dans l'écrit formel « lundi c'est mieux », on peut utiliser en préférence le/ce lundi ou le/ce lundi si vous temps permet, ou le/ce lundi si vous êtes disponible.

«... *Vous avez corriger notre travail ou nn ?* », dans cet exemple l'étudiant a utilisé le parlé des jeunes sur les réseaux sociaux, une abréviation de l'adverbe non = nn, l'usage de cette abréviation non-scientifique dévalorise la situation officielle, là dans l'exemple l'étudiant questionne son encadrent sur la correction d'un travail présenté, la première partie de la question semble pertinente mais le reste exprime un mal respect au professeur encadrant aussi fausse parce que en structure formelle on questionne utilisant l'adverbe pas 'ou pas ?'

« *...ils nous demande de faire une reformulation autrefois de notre intitulé ...* », dans ce dernier exemple il ya un usage fautive qui est la fruit de la traduction momentanée en tête durant la rédaction du message ; l'adverbe 'autrefois' signifie au temps passé/ anciennement, et l'étudiant a voulu la répétition de l'action, alors il prend le sens littéral des composants de l'adverbe fois et autre, tandis qu'il veut dire 'encore une fois'. La structure convenable : ils nous demandent encore une fois de reformuler notre intitulé.

Dans ce chapitre pratique, on découvrait les manifestations de l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiants, qui sont tombés aux difficultés renforcent le sentiment d'insécurité comme la faiblesse langagière, l'absence de la confiance en soi, aussi le mal usage des outils technique provoque le phénomène de l'hypocorrection.

Conclusion générale

A la fin de cette étude sur l'insécurité linguistique à l'écrit chez les étudiant(e)s de Master II SDL français, la promotion de 2022/2023 Tébessa, et après la recherche théorique sur ce phénomène langagier, et après l'analyse et l'interprétation des données du questionnaire et des messages envoyés par les étudiant(e)s aux encadrent(e)s sur email, on cite les résultats suivantes :

- Le concept de l'insécurité linguistique est apparu pour la première fois en 1966 dans les travaux du sociolinguiste américain w. LABOV néanmoins il est traité précédemment sous autre nom « le malaise » par le français L. FEBVRE et l'anglais P. TRUDGILL.

- La sécurité/ insécurité linguistique sont deux phénomènes sociolinguistiques intimement liés. Au contraire de l'insécurité, il y a une absence remarquable des études sur la sécurité linguistique.

- La majorité des sociolinguistes ont donné une définition presque unie au phénomène de l'insécurité linguistique, ils ont la définir comme un sentiment de l'inconfort et de l'incertitude chez le locuteur d'une langue souvent étrangère, se produit au mal conscience de la norme socio-formelle ou la recherche du parlé prestigieux ou légitime. On dit souvent durant l'usage d'une langue étrangère car ce phénomène est encore marqué au communauté monolingue aussi.

- L'insécurité linguistique a été classée aux plusieurs formes et types parce qu'on n'a pas une seule insécurité, et la typologie de BRETEGNIER et celle de CALVRT sont les plus mentionnées par les chercheurs en sociolinguistique.

- l'insécurité linguistique est marquée à l'écrit comme à l'oral, elle se manifeste par l'hypercorrection, l'alternance codique, les fautes d'orthographe, etc.

- La situation linguistique en Algérie est un terrain riche où on trouve les langues arabe, français et récemment l'anglais avec une grande variété dialectale.

- Les étudiant(e)s jeunes entre 20 et 25 ans sont les plus influencées de l'insécurité linguistique.

- Malgré que la majorité maîtrise le français assez ils restent avoir des difficultés linguistiques et sociales et psychique. ainsi ils ressentent plus à l'aise à s'exprimer à l'écrit qu'à l'oral.

- Bien que les enquêtés soient en derniers jours d'études, ils ont encore une peur de se tromper devant les professeur ou être critiqué par son encadrant. Ce que eux rend communiquer à travers la boîte email pour éviter la confrontation directe avec l'encadrent(e), profitant le temps assez pour réfléchir et corriger les fautes en utilisant l'auto-correcteur intégré au clavier

- Le questionnaire montre un état de mal considération au phénomène de l'insécurité linguistique chez les étudiant(e)s, ils seront graduer très bientôt en spécialité sciences du langage français en ignorant un phénomène langagier très important.

- L'analyse des messages emails exprime une faiblesse langagière chez la plupart des étudiants.

- Les écrits des étudiants montrent leur souffrance de l'insécurité linguistique à l'écrit, sans considération ils ont commis des erreurs au genre de l'hypercorrection, l'hypocorrection, les fautes d'orthographe et de frappe, les erreurs à la conjugaison et dans l'accord du verbe avec le sujet, etc.

- Les étudiants ont utilisé l'alternance codique comme une sortie dans les situations difficiles.

- A côté de facteur psychique, social, et langagier, il y a un autre facteur qui joue un rôle primordial dans la situation communicative écrite qui est le facteur technique, dont l'outil de saisie peut influencer la norme personnelle où il donne des corrections automatiques et suggère des mots suivants.

A la fin de cette recherche qui a tenté à identifier le phénomène de l'insécurité linguistique chez les étudiant(e)s universitaires et à fin de préciser et analyser ses manifestations, nous tenons à inviter les chercheurs en sociolinguistique et nos collègues étudiants à procéder à la recherche des solutions sur les plans langagiers, sociaux, psychiques, et techniques.

Références bibliographiques

i. Ouvrages

- BARTHES Roland, *Le Neutre*. Cours au Collège de France (1977-1978). Paris, Éd. Le Seuil/Éd. de l'institut mémoires de l'édition contemporaine, 2002.
- BLANCHET P., CLERC S., RISPAIL M., Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb, *Études de linguistique appliquée*, 175, 2014.
- BOYER Henri, introduction à la sociolinguistique, Dunod, Malakoff, 2017.
- BRETEGNIER Aude, *Regards sur l'insécurité linguistique - Introduction*. Chapitre à l'ouvrage de : BRETEGNIER et Gudrun LEDEGEN (éds.) *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés*, pp. 7-33., 2002.
- CALVET Jean Louis, *la sociolinguistique, Que sais-je?*; Paris, PUF, 2002.
- CALVET Jean Louis, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999.
- CERQUIGLINI, B., *L'Accent du souvenir*. Paris, Minuit, 1995, P161 .
- FENNETEAU Hervé, *enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, Paris, 2015.
- FRANCARD Michel , *Insécurité linguistique*, 1997.
- GADET Françoise, *Le Français ordinaire*, Paris, A. Colin, 1997.
- GUEUNIER Nicole, GENOUVRIER Emile et KHOMSI Abdelhamid, *les français devant la norme*, Paris, Champion, 1987.
- LABOV William, *Sociolinguistique* , Minuit, Paris, 1976.
- LEDEGEN Gudrun , *Le bon français : Les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan, Paris, 2000 .
- MORGNY Synthia et AL , *Derrière les masques la souffrance mentale de jeunes*, PRESSES de l'EHESP, Rennes, 2022.

ii. Thèses

- BRETEGNIER Aude, *Sécurité et insécurité linguistique approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : la réunion*, sous la direction de D. ROBILLARD, thèse de doctorat, université de la réunion, soutenue le 28 janvier 1999.
- MILOUDI Imen, *Effet de l'alternance codique (français/ arabe) sur la compréhension dans un contexte d'apprentissage plurilingue*. Université Hadj Lakhder- Batna. Soutenue en 2016. Accès: <http://eprints.univ-batna2.dz/1502/1/Imen%20Miloudi.pdf>. consulté le 10/06/2023.

iii. Articles périodiques

- BERRENDONNE Alain , *Normes d'excellence et hypercorrections*, *Cahiers de linguistique française*, n° 20, 1998, p. 87-101, Accès : https://clf.unige.ch/files/1014/4103/2702/05-Berrendonnier_nclf20.pdf, consulté le 02/05/2023 à 14:22.

- BEDJAOUI Nabila, L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie, revue de faculté de lettres et sciences humaines et sociales, n° 6, janvier 2010.

- BENCHERIF Z. et MAHIEDDINE A., Représentation des langues en contexte plurilingue algérien, Revue Circula Revue d'idéologies linguistiques, n° 3, pp163-196.

- BRETEGNIER Aude, L'insécurité linguistique dans le contexte francophone périphérique, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain-la-neuve, 2008, vol. 1et2, p123.

- COSTE, D., Compétence bi/plurilingue et insécurité linguistique, l'école Valdotaïne, supplément au n 54, 2001.

- PANCHOUT Philippe, le fonctionnement du cerveau, ebook, Amazon fr.

- PAVEAU Anne-Marie, les formes graphiques de l'insécurité linguistique : exemple de l'accent circonflexe, Le Français aujourd'hui, 3/2010 (n° 170), p. 71-82. Accès : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2010-3-page-71.htm> . consulté le 03/05/2023 à 02 :45.

- PAYANT, C., BEAULIEU, S. et BEJARANO RUIZ, J. *Vivre l'insécurité linguistique : une réalité en contexte éducatif*. Dans le cadre des rencontres EDUCERE, Faculté des sciences de l'Université du Québec à Montréal, (2023). Accès : <https://rire.ctreq.qc.ca/linsecurite-linguistique-en-contexte-educatif/>, consulté le 01/05/2023 à 00 :35.

- REMYSEN Wim , L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois Contribution à l'étude de la francophonie canadienne, Un chapitre de l'ouvrage Aspects de la nouvelle francophonie canadienne, Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2003,p95-116. Accès : <https://www.erudit.org/fr/livres/culture-francaise-damerique/aspects-nouvelle-francophonie-canadienne/000629co/> , consulté le 29/03/2023 à 04 :40.

- SAUTOT Jean Pierre. Orthographe et sentiment d'insécurité linguistique. Émotion, interaction et développement, Grenoble, France, 2001. P193-196. Accès : <https://shs.hal.science/halshs-01269752>, consulté le 01/05/2023 à 01 :10. P193.

- TRUDGIL Peter, Sociolinguistics Harmondsworth, Middlesex, Penguin Books, 1974.

iv. Colloques et conférences

- DARBELNET Jean, Le bilinguisme, Le français en France et hors de France II. Les français régionaux, le français en contact. Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26-30 avril 1968), Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles pp. 107-128 ,1970 , p 117. Accès : www.persee.fr/doc/oeide_0549-1533_1970_act_12_1_872 . Consulté le 20 oct. 2019 à 10 :45.

-

v. Sitographies

- MESSAOUDI Leila, Arrogance linguistique, Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Accès : <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/arrogance-linguistique> . consulté le 05/05/2023 à 22:35.

- SOLCAN Angela, la sécurité et l'insécurité linguistique aux cours de français, article en ligne, Accès : http://dir.upsc.md:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/789/SOLCAN%2C_A._LA_SECURITE_et-l%27INSECURITE_LINGUISTIQUE_aux_COURS_de_FRANCAIS.pdf?sequence=1&isAllowed=y , consulté le 01/04/2023 à 10 :05.

Annexes

